

Rapport de la

DIXIÈME CONFÉRENCE RÉGIONALE DE LA FAO POUR L'AMÉRIQUE LATINE

(organisée en coopération avec la
Commission économique des Nations Unies pour l'Amérique latine)

Kingston, Jamaïque, 2-13 décembre 1968



ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE



R A P P O R T

de la

DIXIEME CONFERENCE REGIONALE DE LA FAO

pour

L'AMERIQUE LATINE

(organisée en coopération avec la
Commission économique des Nations Unies pour l'Amérique latine)

Kingston, Jamaïque
2 - 13 décembre 1968

ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE
Rome, 1969

TABLE DES MATIERES

	<u>Page</u>
<u>INTRODUCTION</u>	1
Cérémonie inaugurale	1
Ouverture de la Conférence	3
Election du Président et des Vice-Présidents et approbation de l'ordre du jour	3
Ordre du jour de la Conférence	3
Participants à la Conférence	4
Exposé de M. O.V. Wells, Directeur général adjoint de la FAO, à la première séance plénière	5
Déclaration de M. Carlos Quintana, Secrétaire exécutif de la Commission économique des Nations Unies pour l'Amérique latine	7
Exposé de M. Francisco Aquino, Directeur exécutif du Programme alimentaire mondial	9
Exposé de M. Irineu Cabral, représentant la Banque interaméricaine de développement	9
Exposé de M. S. Takahashi, représentant la Banque internationale pour la reconstruction et le développement	10
Exposé de M. A. Venturelli, représentant l'Organisation internationale du travail	10
Exposé de M. R.T. Freire, représentant l'Organisation des Etats américains et le Comité interaméricain de l'Alliance pour le progrès	11
Exposé de M. E.S. Bello, représentant l'Institut interaméricain des sciences agricoles (IICA)	11
<u>RESUME DES DEBATS</u>	12
Structure régionale	12
Réorientation des conférences régionales	14
Examen des activités de la FAO dans la Région	16
Activités conjointes FAO/CEPAL	18
Exposés nationaux et débat général	19
Plan indicatif mondial de développement agricole	23
Principaux aspects du développement agricole à long terme dans la Région :	25
- Le problème des services institutionnels dans une optique intégrée ; modifications structurelles et institutionnelles dans le développement agricole de la Région	25
- Le commerce des produits agricoles et son rôle dans le développement de l'économie	31
- Conditions à réaliser pour la création d'un marché commun d'ici 1985	35
- Stimulants économiques et commercialisation en vue de l'expansion de la production agricole	37
- Possibilités de développer l'élevage	38
- Ressources régionales en terres et en eau	40

<u>RESUME DES DEBATS (suite)</u>	<u>Page</u>
- Conditions nécessaires à l'amélioration des rendements	41
- Autres aspects du développement agricole régional à long terme	43
Autres questions	45
<u>CONCLUSIONS</u>	45
Résumé et débat sur l'orientation du travail de la FAO dans la Région	45
Date et lieu de la onzième Conférence régionale de la FAO pour l'Amérique latine	48
Prestation de serment du représentant régional désigné pour l'Amérique latine	48
Réunions extra-officielles	49
Approbation du rapport	49
Séance de clôture	49
<u>ANNEXES</u>	
I. Rapport de la réunion extra-officielle sur la Campagne mondiale contre la faim et l'Appel aux jeunes du monde	51
II. Rapport de la réunion extra-officielle sur la coopération de la FAO avec les institutions de financement	52
III. Rapport de la réunion extra-officielle sur le Programme de coopération FAO/Industrie	54
IV. Rapport de la réunion extra-officielle sur le Centre de documentation FAO	55
V. Déclaration du Rapporteur de la Conférence	56
VI. Etats Membres de la région	

INTRODUCTION

1. La dixième Conférence régionale de la FAO pour l'Amérique latine a eu lieu à Kingston, du 2 au 13 décembre 1968, à l'aimable invitation du Gouvernement de la Jamaïque.

Cérémonie inaugurale

2. La cérémonie d'ouverture de la Conférence s'est déroulée le matin du 2 décembre 1968, sous la présidence de son Excellence le Premier Ministre du Gouvernement de la Jamaïque, l'Honorable Hugh Shearer, qui a prononcé un discours de bienvenue. Le Ministre de l'Agriculture du Gouvernement jamaïcain, l'Honorable J.P. Gyles, a pris ensuite la parole.

3. Après avoir souhaité la bienvenue aux délégués et observateurs participant à la dixième Conférence régionale de la FAO pour l'Amérique latine, Son Excellence le Premier Ministre a évoqué les obstacles et les problèmes que rencontrent tous les pays de la région. Il a mentionné en premier lieu l'augmentation rapide du coût des produits transformés qui interviennent dans la production alimentaire, ainsi que l'accroissement des coûts de transport et de manutention, face à la stagnation et parfois à la chute des prix des produits dont la vente procure les devises servant à l'acquisition des biens nécessaires au développement agricole.

4. Il a ensuite exposé de façon assez détaillée les grandes difficultés auxquelles la Jamaïque se heurte pour trouver et conserver des marchés pour ses produits et il a évoqué, outre le problème de la faiblesse des prix, celui de la concurrence des produits synthétiques.

5. Il a souligné l'importance fondamentale de l'agriculture pour la Jamaïque, comme pour le reste de la région latino-américaine, car une fraction très considérable des travailleurs et de la population en tire ses moyens de subsistance. Il s'est déclaré certain que la Conférence offrira une occasion excellente de passer en revue ce qu'on fait dans le monde pour résoudre ces problèmes.

6. Il a affirmé en outre que cette réunion permettra d'établir des contacts personnels, de trouver des terrains d'entente et d'échanger des vues et des expériences en matière de développement agricole, afin d'appliquer aux problèmes communs les solutions les plus adéquates. Il a terminé en formant des vœux pour le plein succès de la Conférence.

7. Après s'être associé aux souhaits de bienvenue formulés par Son Excellence le Premier Ministre, le Ministre de l'Agriculture a déclaré que l'agriculture était le secteur d'activité le plus important de l'économie, aussi bien dans la région qu'à la Jamaïque, étant donné l'ampleur de sa contribution au produit brut total de la région, les possibilités d'emploi qu'elle offre et la masse des matières premières qu'elle produit pour l'industrie.

8. Les spécialistes de la science et de l'économie agricoles pronostiquent une crise des disponibilités pour l'alimentation humaine, mais ces prophéties seront difficilement prises au sérieux dans les régions produisant des excédents qui créent souvent des problèmes de commercialisation et provoquent de fortes baisses des prix et une augmentation des coûts d'entreposage.

9. Toutefois, il y a vraiment des motifs de se préoccuper de l'avenir de la production alimentaire. En effet, on a affirmé qu'à la fin de ce siècle la santé et le bien-être des pays dépendront de leur aptitude à produire des aliments en quantités suffisantes.

10. Bien que la Jamaïque produise la plus grande partie des aliments dont elle a besoin, elle fait des dépenses croissantes pour importer l'appoint et, si les prophéties des économistes s'avèrent, la Jamaïque devra corriger très rapidement la tendance à l'accroissement des importations de denrées alimentaires.

11. Il est notoire que les moyens disponibles pour accroître la production végétale et animale se sont beaucoup perfectionnés et que de nouveaux progrès importants sont constamment réalisés comme la création de la variété de riz hybride I.R.8. qui a permis en peu d'années à certains pays d'Extrême-Orient, autrefois importateurs de riz, non seulement de satisfaire leurs propres besoins mais aussi de devenir des exportateurs de riz.

12. Considérant les rapports entre le développement agricole d'une part et industriel d'autre part, l'orateur a estimé que l'industrie et l'agriculture ne se concurrencent pas mais sont complémentaires, au point qu'on ne peut escompter une expansion et une amélioration de la production agricole si d'autres secteurs de l'économie, notamment le secteur industriel, n'entrent pas dans une phase de développement actif.

13. Examinant l'importance comparée de l'agriculture et de l'industrie comme source d'emploi, il a déclaré qu'il ne fallait pas permettre que l'agriculture soit reléguée au second plan car, si l'on veut que celle-ci soit en mesure de relever le défi futur, il faut trouver les moyens d'éliminer ou du moins de réduire l'écart considérable entre les revenus et le niveau de vie des travailleurs des secteurs agricole d'une part et industriel d'autre part.

14. Il est impossible de distinguer un facteur unique qui permette de promouvoir l'augmentation de la production et l'essor du secteur agricole bien que, selon l'orateur, la commercialisation défectueuse et la détérioration des termes de l'échange avec les pays développés et industrialisés constituent certainement le plus gros handicap à cet égard. L'existence d'une demande favorable et d'un système de commercialisation avantageux et efficace - avantageux pour le producteur et efficace pour atteindre le consommateur - constitue le meilleur stimulant pour promouvoir la production de n'importe quel article, y compris les produits alimentaires, qu'il s'agisse de produits destinés à l'exportation ou à la consommation intérieure.

15. Dans une étude spéciale préparée par la FAO, on affirme que les termes de l'échange entre les pays en voie de développement et les pays développés se sont détériorés. Dans ces conditions, lorsque les pays en voie de développement accroissent leurs exportations, surtout de produits agricoles, ils constatent que les sommes obtenues en échange leur permettent seulement d'acquérir des produits importés en quantités toujours décroissantes.

16. L'orateur a estimé que si l'on résolvait ces problèmes, on contribuerait ainsi en bonne partie à éliminer les autres obstacles à l'accroissement de la production, et il a terminé en affirmant que l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture rendrait aux pays d'Amérique latine un service extrêmement précieux si elle était en mesure d'aider les pays en voie de développement à améliorer et à renforcer les services de commercialisation et d'étude de la situation et des perspectives de la demande de produits agricoles à l'intérieur et hors de la région et si elle utilisait son influence pour aider à stabiliser les marchés extra-régionaux des produits primaires et améliorer les termes de l'échange avec les pays développés et industrialisés.

17. Après le discours du Ministre de l'Agriculture, les chefs de délégation se sont réunis pour prendre certaines mesures en vue du début des travaux de la Conférence.

Ouverture de la Conférence

18. M.O.V. Wells, Directeur général adjoint de la FAO, a déclaré qu'il avait le plaisir d'ouvrir cette dixième conférence régionale de la FAO pour l'Amérique latine dont l'importance est évidente.

Election du Président et des Vice-Présidents et approbation de l'ordre du jour

19. La Conférence a élu Président l'Honorable J.P. Gyles, Ministre de l'Agriculture du Gouvernement jamaïcain, et Vice-Présidents leurs Excellences I. Arzúa Pereira, Ministre de l'Agriculture du Brésil, A. Lovo-Cordero, Ministre de l'Agriculture du Nicaragua et C. Frick Davie, Ministre de l'élevage et de l'agriculture de l'Uruguay. Elle a désigné son Rapporteur en la personne de M. Ricardo Ghigolino Antuñez, Directeur du Bureau de planification agricole du Ministère de l'Agriculture du Pérou.

20. La Conférence a approuvé une motion prévoyant que le Président enverra en son nom deux télégrammes : l'un à M.A.D. Boerma, pour lui exprimer la déception des délégations que d'autres engagements et obligations aient empêché le Directeur général d'assister à cette conférence régionale, la première de cette nature tenue en Amérique latine après son élection au poste de Directeur général.

21. L'autre télégramme, adressé à M. Hernán Santa Cruz, lui exprimait la reconnaissance de la Conférence pour le travail magnifique qu'il a accompli à la tête du Bureau régional de la FAO pour l'Amérique latine.

22. M. Boerma a répondu en se déclarant sensible à cette marque d'attention et en exprimant ses regrets de n'avoir pu participer à la Conférence. Il a remercié celle-ci de l'appui qu'elle accordera à M. Wells. M. E. Santa Cruz s'est aussi déclaré touché par le télégramme qui lui avait été envoyé et il a également regretté de n'avoir pu assister à la Conférence. Il a formé des vœux pour que celle-ci mette pleinement en évidence la nécessité de renforcer les services régionaux pour l'Amérique latine.

23. Le Président a ensuite soumis à l'examen de la Conférence l'ordre du jour provisoire qui a été adopté avec des modifications, comme suit :

Ordre du jour de la Conférence

24. La Conférence a adopté l'ordre du jour suivant :

A. QUESTIONS PRELIMINAIRES

1. Cérémonie d'ouverture
2. Election du Président et des Vice-Présidents
3. Adoption de l'ordre du jour

B. LE TRAVAIL DE LA FAO DANS LA REGION

4. Exposé liminaire du Directeur général
5. Exposé du Secrétaire exécutif de la CEPAL
6. Activités conjointes FAO/CEPAL
7. a) Structure régionale
b) Réorientation des conférences régionales
8. Exposé du Directeur exécutif du Programme alimentaire mondial
9. Rapport du Représentant régional sur les activités de la FAO en Amérique latine
10. Exposés nationaux
11. Résumé des exposés liminaires et des exposés nationaux établi par le Représentant régional et débat sur la stratégie de l'action future de la FAO et sur les activités conjointes FAO/CEPAL

C. ORIENTATION A LONG TERME DU DEVELOPPEMENT AGRICOLE DANS LA REGION

12. Plan indicatif mondial - résumé et conclusions
13. Principaux aspects du développement agricole à long terme dans la Région ^{1/}
 - 13.1 Ressources régionales en terres et en eaux
 - 13.2 Conditions nécessaires à l'amélioration des rendements
 - 13.3 Possibilités de développer l'élevage
 - 13.4 Stimulants économiques et commercialisation en vue de l'expansion de la production agricole
 - 13.5 Le problème des services institutionnels dans une optique intégrée. Modifications structurelles et institutionnelles dans le développement agricole de la Région
 - 13.6 Le commerce des produits agricoles et son rôle dans le développement économique
 - 13.7 Conditions à réaliser pour la création d'un marché commun d'ici 1985
 - 13.8 Autres aspects du développement agricole régional à long terme
14. Résumé du Représentant régional

D. CONCLUSIONS

15. Débat sur l'orientation du travail de la FAO dans la Région
16. Adoption du rapport
17. Date et lieu de la onzième Conférence régionale de la FAO pour l'Amérique latine
18. Clôture de la Conférence

Participants à la Conférence

25. Les 23 pays ci-après ont participé à la Conférence :

Argentine	Jamaïque
Barbade (la)	Mexique
Bolivie	Nicaragua
Brésil	Panama
Chili	Paraguay
Colombie	Pays-Bas
Costa Rica	Pérou
Cuba	République Dominicaine
Equateur	Trinité et Tobago
Etats-Unis d'Amérique	Uruguay
France	Venezuela
Guyane	
Jamaïque	

26. Les pays ci-après étaient représentés par des observateurs :

Canada
République fédérale d'Allemagne
Royaume-Uni

27. L'observateur permanent du Saint-Siège était également représenté.

^{1/} Les différentes questions incluses sous le point 13 n'ont pas été examinées dans l'ordre indiqué, en vertu des décisions prises par la Conférence au sujet du déroulement de ses débats.

28. Les représentants des Nations Unies et des autres organisations ci-après de la famille des Nations Unies étaient aussi présents :

Nations Unies

Commission économique des Nations Unies pour l'Amérique latine (CEPAL)
Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)
Fonds des Nations Unies pour l'enfance (FISE)
Programme alimentaire mondial (PAM)
Organisation internationale du travail (OIT)
Organisation mondiale de la santé (OMS)
Banque internationale pour la reconstruction et le développement (BIRD)
Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA)

29. Assistaient également à la Conférence des observateurs des organisations inter-gouvernementales suivantes :

Banque interaméricaine de développement (BID)
Organisation des Etats américains (OEA)
Comité interaméricain de l'alliance pour le progrès (CIAP)
Institut interaméricain des sciences agricoles (IICA)
Institut interaméricain pour l'enfance (IICA)
Organisation panaméricaine de la santé (OPS)
Secrétariat permanent du Traité d'intégration économique de l'Amérique centrale (SIECA)
Caribbean Free Trade Association (CARIFTA)

30. Les organismes internationaux non gouvernementaux ci-après étaient aussi représentés par des observateurs :

Alliance coopérative internationale (ACI)

31. Les noms des délégués, des observateurs et des fonctionnaires de la FAO qui ont participé à la Conférence figurent dans l'Annexe VI au présent rapport.

Exposé de M. O.V. Wells, Directeur général adjoint de la FAO, à la première séance plénière

32. M. Wells a transmis les excuses du Directeur général qui n'a pu assister à la Conférence régionale pour l'Amérique latine et il a remercié le gouvernement jamaïcain d'avoir généreusement offert d'accueillir la Conférence. Après avoir présenté le nouveau Sous-Directeur général, M. Juan Felipe Yriart, ambassadeur de l'Uruguay aux Etats-Unis, qui a été récemment désigné pour s'occuper de la région latino-américaine, il a exprimé à M. Santa Cruz la reconnaissance de l'Organisation pour les services rendus en qualité de Représentant régional pour l'Amérique latine. Enfin, il a souhaité la bienvenue à M. Carlos Quintana, Secrétaire exécutif de la CEPAL, en déclarant que cette conférence était la première organisée officiellement avec le concours de la CEPAL.

33. Il a noté ensuite qu'aux termes d'un accord conclu en 1952, la FAO et l'OEA avaient établi des relations et coopéré afin d'harmoniser l'action des deux organismes au service de l'agriculture en Amérique latine. Cet accord de coopération a été confirmé au cours d'une rencontre récente de M. Boerma, Directeur général de la FAO, avec M. Galo Plaza, Secrétaire général de l'OEA, et l'on espère que ces deux institutions resserrent encore leurs liens. Il a déclaré que les relations de la FAO avec les organismes interaméricains se sont élargies et intensifiées ces dernières années. L'objectif poursuivi a toujours été de coordonner et de renforcer l'action commune pour stimuler l'essor de l'agriculture latino-américaine. Il a mentionné en particulier la coopération existant avec le Comité interaméricain de l'Alliance pour le Progrès, le Comité interaméricain de développement agricole, la Banque interaméricaine de développement et l'Institut interaméricain des sciences agricoles, ainsi qu'avec les organismes jouant

un rôle spécifique dans les programmes visant à promouvoir l'intégration économique régionale, tels que le Secrétariat permanent du Traité général d'intégration économique de l'Amérique centrale et l'Association latino-américaine de libre-échange (ALALC).

34. Passant aux fonctions de la FAO et à la stratégie à adopter pour atteindre les objectifs de l'Organisation, il a déclaré que celle-ci est chargée d'élaborer la politique alimentaire et agricole mondiale et qu'elle est responsable de la programmation de l'assistance technique et de l'exécution des différents projets.

35. Il a mentionné ensuite les cinq domaines dans lesquels le Directeur général et le Conseil à sa dernière session tenue en octobre ont décidé de concentrer l'action future de la FAO: utilisation de variétés à haut rendement; élimination du déséquilibre protéique; lutte contre le gaspillage de produits et de ressources; meilleure utilisation des ressources humaines et renforcement intégré des services et institutions qui favorisent le développement rural; et assistance aux pays en voie de développement pour les aider à acquérir et à économiser des devises.

36. Il a parlé ensuite de la structure de la FAO, en appelant l'attention sur la grande importance que revêt la création à Rome d'un Département du développement qui devrait permettre à l'Organisation de mieux définir le cadre fondamental de ses activités régionales.

37. Ce département comprendra un Centre d'investissement qui collaborera avec la Banque internationale et les banques régionales de développement. La question importante de la structure régionale a été examinée par le Comité ad hoc de l'Organisation; comme celui-ci n'était pas arrivé à une conclusion définitive, la question a été laissée en suspens pour faire l'objet de nouvelles délibérations lors des conférences régionales et au Conseil, les solutions étant au nombre de deux: soit faire des secrétaires exécutifs des commissions économiques régionales des Nations Unies les représentants régionaux de la FAO, soit conserver les bureaux régionaux sous la direction d'un représentant régional se consacrant exclusivement à cette tâche.

38. L'orateur a précisé que le représentant latino-américain au sein du Comité ad hoc et les membres latino-américains du Conseil avaient exprimé leur préférence pour la deuxième solution, laquelle a été acceptée par le Directeur général qui a désigné son représentant pour l'Amérique latine en la personne de M. Yriart.

39. Etant donné le grand intérêt de la question de la structure régionale pour les participants à cette Conférence, M. Wells a précisé que, selon le Directeur général, les bureaux régionaux doivent disposer de techniciens possédant une large préparation plutôt que de spécialistes dans des domaines trop restreints, et le Représentant régional doit disposer d'un fonds pour engager des experts-conseils en vue d'assurer aux gouvernements, quand la chose est nécessaire et justifiée, les services de ces spécialistes pour de courtes périodes. Le Représentant régional pourra ainsi constituer des groupes d'action qui se rendront dans les Etats Membres en vue d'examiner leurs programmes, les possibilités d'investissement et d'autres questions, ou qui entreprendront d'autres tâches spécifiques.

40. Le Directeur général est d'avis que les bureaux sous-régionaux doivent être transformés en bureaux nationaux et, parfois, en bureaux qui desservent plusieurs pays. tant la Conférence que le Conseil et le Comité ad hoc ont souligné l'utilité des représentants dans les pays dont le rôle est essentiel pour assurer, à l'échelon national, l'efficacité maximum à l'aide accordée par la FAO aux Etats Membres.

41. Le Directeur général estime que l'augmentation du nombre des représentants dans les pays est le corollaire naturel de la création d'une division des services régionaux fortement structurée au sein du Département du développement. La nécessité de désigner des représentants dans les pays ou, parfois, pour des groupes de pays, semble généralement reconnue; les opinions diffèrent plutôt sur le point de savoir comment ces représentations doivent être organisées et financées.

42. La Conférence et le Comité ad hoc sont tombés d'accord pour estimer que les Conférences régionales ont une grande importance et constituent pour les Etats Membres la principale tribune où ils peuvent exposer leurs desirata. Elles doivent donner à la FAO des avis sur la préparation de son programme à moyen terme et offrir aux gouvernements un cadre pour l'examen des politiques agricoles à l'échelon régional.

43. M. Wells a terminé son exposé en évoquant la situation alimentaire mondiale à l'heure actuelle; il a introduit dans cette analyse une note d'optimisme prudent. Les récoltes de 1967, généralement bonnes, ont permis un accroissement de la production alimentaire de l'ordre de 6 pour cent par rapport à l'année précédente, dans les pays en voie de développement. Le fait que maints gouvernements accordent une plus grande place à l'agriculture dans leurs plans de développement et d'investissement donne des raisons d'espérer. Cela coïncide avec les projets de la Banque internationale qui a l'intention de quadrupler les prêts au secteur agricole durant les cinq prochaines années, avec l'aide continue de la FAO.

Déclaration de M. Carlos Quintana, Secrétaire exécutif de la Commission économique des Nations Unies pour l'Amérique latine.

44. M. Quintana a exprimé sa satisfaction pour l'esprit de collaboration avec la Commission économique pour l'Amérique latine dont la FAO a fait preuve. Il a souhaité la bienvenue à Monsieur l'Ambassadeur Juan Felipe Yriart, nouveau Représentant régional de la FAO en Amérique latine, et il a mentionné les liens étroits qui unissent la CEPAL à la FAO, conséquence de la communauté d'intérêts de ces deux organisations. Il a ajouté que la CEPAL se proposait d'étendre sa collaboration avec la FAO aux domaines de l'industrie alimentaire et de la pêche.

45. La stagnation économique va-t-elle se maintenir en Amérique latine ou bien celle-ci arrivera-t-elle à réaliser un développement authentique et vigoureux ? A son avis, la réponse à ces deux questions dépendra de ce qui va arriver au cours des vingt prochaines années. Il est notoire que l'économie latino-américaine s'est développée à un rythme peu satisfaisant; en effet, le produit intérieur augmente seulement de 4,5 pour cent par an pour l'ensemble de la région, soit une faible amélioration de 1,5 pour cent par an et par habitant. La non-satisfaction des aspirations à l'amélioration des conditions de vie en Amérique latine doit avoir contribué à aviver les tensions sociales qui dominent la scène latino-américaine. On note un ralentissement sensible de l'activité industrielle, secteur dynamique par excellence du développement latino-américain, surtout dans les pays en voie de développement plus avancés. L'expérience de la CEPAL montre que les problèmes relatifs au développement national s'aggravent et qu'il faut accélérer les réformes de structure et réduire la forte concentration de la propriété et des revenus. L'augmentation de la production agricole en Amérique latine a été à peine supérieure à l'accroissement démographique, de sorte que la production par habitant a augmenté de 8 à 10 pour cent seulement en dix ans. A son avis, il faut déplorer en particulier la lenteur du rythme de développement de la production animale.

46. M. Quintana a signalé, parmi les grands facteurs responsables du médiocre dynamisme de la production agricole, la croissance lente de la demande extérieure et la détérioration des prix des produits agricoles sur les marchés mondiaux, surtout des produits d'exportation. Il a toutefois fait remarquer que plus des trois quarts de la production agricole latino-américaine servent à satisfaire les besoins internes et que, bien que les niveaux de consommation d'aliments et de matières premières agricoles soient faibles dans la majorité des pays, la production latino-américaine n'a pu faire face à l'accroissement de la consommation, d'où une augmentation accélérée des importations de biens de consommation.

47. Il a attribué la crise de l'agriculture latino-américaine à la grave sous-utilisation ou à l'utilisation déféctueuse des ressources humaines et naturelles qui fait que 100 millions d'habitants au moins - la plupart dans les zones rurales - parviennent à peine à subsister dans un état de franche misère.

48. De récentes enquêtes de la CEPAL sur la distribution du revenu montrent que 80 millions de ruraux environ disposent d'un revenu par habitant de l'ordre de 100 dollars par an. Avec un revenu si maigre, il ne faut pas s'étonner que l'essor industriel des pays d'Amérique latine se heurte à des difficultés croissantes en raison de l'exiguïté du marché intérieur.

49. Selon la FAO et la CEPAL cette situation a plusieurs causes importantes: concentration excessive de la propriété foncière, survivance de régimes fonciers archaïques, lenteur des progrès technologiques, rareté et mauvaise répartition du crédit et persistance de systèmes de commercialisation anachroniques. Bien qu'on se soit déjà rendu compte de la nécessité de modifier radicalement les conditions existantes, il semble que l'on n'ait pas compris partout le besoin pressant d'accélérer et d'approfondir ce processus. La CEPAL a conclu qu'il faudrait quintupler la superficie dont dispose chaque petit exploitant - actuellement inférieure à deux hectares par individu occupé - pour que cette catégorie atteigne vers 1985 un revenu par tête de 250 dollars par an. Si l'on ne prend pas de mesures pour accroître la production, augmenter la productivité et modifier la structure de la répartition du revenu rural, les niveaux de la consommation par tête de la grande masse des agriculteurs auront augmenté à peine de 30 à 40 dollars par an en 1985.

50. Selon le Secrétaire exécutif de la CEPAL, la réforme agraire, instrument principal de l'accroissement de la production et de la redistribution du revenu rural, est absolument indispensable, mais, telle qu'il la conçoit, elle ne devrait pas avoir simplement pour objet la redistribution des terres, mais aussi l'amélioration intégrale de la technologie agricole et de la commercialisation des produits agricoles. Les investissements effectués aux fins du développement agricole auront des répercussions positives sur le développement des autres secteurs, car une agriculture moderne doit s'appuyer sur une industrie solide capable de lui fournir les facteurs de production dont elle a besoin, à des conditions raisonnables de qualité et de prix.

51. Parlant de l'intégration latino-américaine dans le domaine agricole, l'orateur a mentionné les avantages appréciables de la spécialisation qui entraînerait une baisse des coûts de production et favoriserait le remplacement des importations d'origine extra-régionale. Cette région peut aspirer à un degré d'autarcie bien plus grand qu'aujourd'hui. Cependant, si chaque nation entend arriver individuellement à un degré accru d'auto-suffisance, il pourrait en résulter un renchérissement de la production qui tendra inévitablement à être supporté par les consommateurs.

52. Au terme de son exposé, M. Quintana a évoqué les problèmes et les perspectives concernant les exportations agricoles des pays latino-américains, lesquelles ne constituent pas moins de 60 pour cent de la valeur des exportations totales de la région et dont les perspectives d'expansion à court terme sont extrêmement défavorables, à cause d'une série de facteurs bien connus.

53. Il a rappelé que la CNUCED, à sa première session tenue en 1964, avait adopté une série de recommandations qui, si elles avaient été convenablement appliquées, auraient permis de jeter les bases d'une réorganisation des échanges commerciaux internationaux favorable aux pays en voie de développement. Il faut poursuivre les efforts pour libéraliser les conditions d'accès aux marchés des pays développés, afin d'assurer l'expansion des exportations, d'accroître le pouvoir d'achat sur les marchés extérieurs et de stabiliser les prix des produits exportés.

Exposé de M. Francisco Aquino, Directeur exécutif du Programme alimentaire mondial

54. Le Directeur exécutif a commencé son exposé en relevant que le Programme alimentaire mondial constitue la première tentative de fournir une aide alimentaire multilatérale qui permette à son tour de financer des entreprises exigeant une main-d'oeuvre considérable et dans lesquelles les dépenses alimentaires constituent une partie importante du coût total. Cette aide multilatérale fait partie de l'assistance totale accordée aux pays en voie de développement, avec l'aide bilatérale. L'aide alimentaire est devenue aujourd'hui une forme importante de coopération au service du développement économique. A cet égard, le Directeur exécutif a relevé que près de 20 pour cent des prêts et dons que les pays développés accordent chaque année aux pays moins avancés - soit 8 milliards de dollars environ - sont constitués par des aliments qui servent à satisfaire les besoins de consommations urgents ou qui sont utilisés comme des investissements additionnels pour exécuter des travaux susceptibles d'accroître le potentiel de base des pays.

55. M. Aquino a ensuite décrit la structure et l'évolution du Programme alimentaire mondial depuis sa création en 1961. Il a indiqué l'origine et la composition de ses ressources ainsi que la forme sous laquelle elles sont employées pour favoriser le développement économique et social, mobiliser les ressources humaines, exécuter des projets d'infrastructure, promouvoir le développement de l'agriculture et de l'industrie et la mise en valeur des ressources minérales et, cela va sans dire, faire face aux situations d'urgence. Pour illustrer son exposé, le Directeur exécutif a donné des chiffres sur le montant de ces investissements et sur la répartition des ressources affectées à ces domaines d'activité.

56. Pour terminer, M. Aquino a déclaré que 14 pour cent seulement des projets réalisés au titre du Programme étaient entrepris au bénéfice de l'Amérique latine, y compris les Caraïbes, cette proportion tombant à 9 pour cent en valeur. Il a ajouté que beaucoup de pays de la Région ne participaient au Programme ni comme bénéficiaires ni comme donateurs. Aussi a-t-il lancé un appel pour que les pays latino-américains augmentent leurs contributions au Programme et le soutiennent plus énergiquement et, en même temps, pour qu'ils profitent davantage des activités entreprises à ce titre. Cette participation accrue de l'Amérique latine, comme donatrice ou comme bénéficiaire, sera conforme à son rôle important dans l'élaboration et le développement de formes spécifiques de coopération internationale.

Exposé de M. Irineu Cabral, représentant la Banque interaméricaine de développement

57. M. Cabral a commencé son exposé en affirmant que la collaboration féconde de la FAO avec la CEPAL était un gage du succès de la Conférence car elle réalisait la conjonction des expériences et des connaissances de ces deux institutions qui s'attachent à promouvoir le développement de l'Amérique latine et il a rappelé que la huitième conférence régionale avait jeté les bases d'un accord de coopération, qui avait été parachevé par la suite entre la BID et la FAO.

58. Considérant la nécessité d'accélérer le développement agricole, il a montré que la faible productivité de l'agriculture, les techniques défectueuses, les pertes dues à une mauvaise commercialisation, le manque d'assistance technique efficace et les régimes fonciers inadéquats sont les points qui ont retenu l'attention de la Banque, laquelle est persuadée que la prospérité de l'agriculture est indispensable au développement.

59. Il a fait remarquer que la BID demeure la principale source extra-régionale de financement pour le secteur agricole: elle a fourni jusqu'à présent plus de 640 millions de dollars qui ont aidé à financer des projets agricoles se chiffrant à 1 800 millions de dollars au total.

60. Le Représentant de la BID s'est également penché sur les problèmes intéressant la technologie et l'emploi dans le secteur agricole. La perspective d'un conflit entre le niveau technologique et le taux de l'emploi est l'un des aspects du développement qui retient actuellement l'attention. En effet, des études récentes prouvent que les conséquences de la croissance démographique rapide et du rythme insuffisant auquel sont créés de nouveaux emplois urbains sont aggravées par un type de technologie agricole qui sans augmenter sensiblement les rendements unitaires, tend à évincer une main-d'oeuvre rurale considérable.

61. En conclusion, l'orateur a évoqué le problème de la planification agricole. La BID pourra choisir, préparer et exécuter plus efficacement des projets à mesure que les organismes nationaux de planification générale et sectorielle amélioreront leur méthodologie. A cet égard, M. Cabral a mentionné le vif intérêt que la BID porte aux conclusions du Plan indicatif mondial préparé par la FAO.

Exposé de M. S. Takahashi, représentant la Banque internationale pour la reconstruction et le développement

62. Le représentant de la BIRD a commencé son exposé en affirmant que le secteur agricole doit jouer un rôle très important, dans toute stratégie du développement à long terme, d'où la nécessité de veiller spécialement à accroître la productivité de l'agriculteur.

63. Consciente du besoin d'aider les pays latino-américains à réaliser leurs objectifs généraux en matière de développement, la Banque internationale accorde aujourd'hui des prêts au rythme de 350 millions de dollars environ par an et elle espère atteindre en 1972 le chiffre de 700 à 800 millions, doublant ainsi en l'espace de cinq ans le montant des prêts totaux. Dans le cas de l'agriculture, la Banque a toutefois l'intention non de doubler mais bien de quadrupler le montant actuel des prêts.

64. La Banque a prêté au total 325 millions de dollars à l'agriculture latino-américaine et, durant le seul exercice en cours, elle espère accorder à l'Amérique latine une dizaine de prêts pour un total de 135 millions de dollars.

65. Les politiques de production doivent réaliser un transfert accru de ressources du secteur de la production alimentaire à celui de la production fourragère, afin d'augmenter la production de viande et de faire face à la demande croissante de protéines. Prévoyant ces tendances, la Banque a accordé des prêts à l'Amérique latine pour exécuter, dans le domaine de la production animale, des projets comportant de nouvelles techniques d'utilisation des graminées et légumineuses tropicales, l'emploi de races améliorées et la rationalisation de la gestion des exploitations se consacrant à l'élevage.

66. En conclusion, le représentant de la BIRD a déclaré que les principaux facteurs limitant le développement agricole ne sont pas la pénurie de capitaux mais bien le manque de projets d'investissement convenablement préparés et de personnel expérimenté pour mettre en oeuvre la politique agricole et préparer et exécuter les projets de développement.

Exposé de M. A. Venturelli, représentant l'Organisation internationale du travail

67. Il y a quelques mois seulement que le Directeur général de la FAO a défini les cinq domaines principaux dans lesquels la FAO allait concentrer son action.

68. En ce qui concerne l'utilisation efficace des ressources humaines pour le développement rural, M. Venturelli a signalé que les Etats d'Amérique membres de l'OIT, réunis à Ottawa en septembre 1966 à l'occasion de leur huitième conférence, avaient établi et approuvé le "Plan d'Ottawa" pour la mobilisation des ressources humaines de la région américaine comme partie intégrante du programme mondial de développement de l'emploi avec lequel l'OIT a résolu d'aborder de front la question de la sous-utilisation des ressources humaines qui constitue aussi pour la FAO un problème d'actualité très préoccupant.

69. L'un des objectifs de base du Plan d'Ottawa était d'obtenir qu'on accorde au développement et à l'utilisation des ressources humaines au moins autant d'attention qu'à la mise en valeur et à l'utilisation des ressources naturelles.

70. Pour terminer, M. Venturelli a énuméré certaines activités concrètes que l'OIT mène à bien en Amérique latine en matière de développement rural, activités qui sont presque toujours réalisées en étroite collaboration avec la FAO. Entre autres exemples il a cité le "Plan andin" pour l'intégration et le développement des communautés rurales des hautes terres du Pérou, de la Bolivie, de l'Equateur et de la Colombie.

Exposé de M. R.T. Freire, représentant l'Organisation des Etats américains et le Comité interaméricain de l'Alliance pour le progrès

71. L'orateur a salué les délégués et les autres participants au nom de M. Galo Plaza, Secrétaire général de l'OEA et de M. Carlos Sanz de Santamaria, Président du CIAP, en formant des vœux pour le plein succès des travaux de la Conférence. Il a relevé l'excellent diagnostic effectué par le Secrétaire exécutif de la CEPAL qui montre bien la situation réelle en Amérique latine.

72. Bien que les investissements effectués en Amérique latine au cours des vingt dernières années aient été orientés surtout vers d'autres secteurs de l'économie - le principal objectif étant le développement industriel - l'agriculture, tout en réalisant des progrès variables suivant les pays, a réussi à atteindre dans l'ensemble de la région un taux de croissance légèrement supérieur à celui de la population. Etant donné le potentiel agricole existant, il est certain que, si des investissements accrus affluaient dans ce secteur et si les agriculteurs recevaient des stimulants économiques plus puissants, l'agriculture latino-américaine pourrait se développer à un rythme supérieur dans l'avenir.

73. En conclusion, l'orateur a déclaré que les organismes qu'il représentait se félicitaient de la nomination de M. Yriart au poste de Représentant régional de la FAO en Amérique latine.

Exposé de M. E.S. Bello, représentant l'Institut interaméricain des sciences agricoles (IICA)

74. Le représentant de l'IICA a rendu hommage aux Nations Unies et à la FAO pour leur contribution efficace au renforcement de l'Ecole pour diplômés de Turrialba, et à l'enseignement qui est dispensé à la Molina (Pérou) et au Centre de la Estanzuela, en Uruguay.

75. Il a brièvement décrit la politique de l'IICA, dont l'objectif fondamental est de renforcer les institutions nationales du secteur agricole. Le Comité directeur de l'IICA comprend parfaitement que la fonction primordiale de cet organisme consiste à stimuler et à promouvoir la mise au point et la diffusion de la technologie agricole et son application au développement économique et social des pays.

76. Il est indispensable d'aider les universités latino-américaines à offrir un enseignement de haute qualité, en transformant les méthodes et en liant étroitement l'enseignement à la recherche, d'où la nécessité d'établir des institutions de recherche agricole et d'encourager l'échange des résultats. Pour finir, l'orateur a souligné l'importance que présente l'amélioration des institutions de développement rural et de réforme agraire.

77. La Conférence a reçu un télégramme de M. Felipe Herrera, Président de la BID, qui tout en regrettant de ne pouvoir assister à la Conférence, exprimait ses vœux de réussite et son intérêt pour les résolutions qu'elle adoptera.

RESUME DES DEBATS

STRUCTURE REGIONALE

78. En présentant ce point de l'ordre du jour (document LARC/68/3), le Directeur général adjoint a déclaré qu'en application de la Résolution 1/67 de la Conférence concernant le plan de réorganisation de la FAO, le Conseil avait examiné à sa cinquante et unième session le rapport conjoint du Directeur général et du Comité ad hoc de l'Organisation (CL 51/9) dans lequel est exposé un plan de réorganisation assez détaillé pour qu'il puisse servir de cadre à la présentation du Programme de travail et budget pour 1970-71.

79. Il a déclaré que le Conseil, après de nombreux échanges d'opinions divergentes, avait autorisé "le Directeur général à procéder à la réorganisation sur les bases proposées dans le rapport conjoint, en tenant compte autant que possible des vues qu'il a exprimées. Il reconnaît que certaines de ces vues demanderont à être étudiées de façon plus approfondie et examinées par les organes directeurs, à savoir, selon le cas, le Comité du programme, le Comité financier, le Conseil ou la Conférence".

80. En ce qui concerne la structure régionale, il a précisé qu'elle pourra être reconsidérée par les organismes compétents au moment de la discussion du budget susmentionné, à la lumière des opinions exprimées par les conférences régionales.

81. Il a aussi souligné que le Directeur général, songeant à l'importance de l'Amérique latine, avait nommé le Représentant régional Sous-Directeur général et que celui-ci disposera en outre d'un groupe consultatif de fonctionnaires régionaux et d'un fonds servant à engager des experts-conseils pour des tâches spécifiques de brève durée.

82. Quant aux représentants dans les pays, on cherche une formule permettant d'en augmenter le nombre, car le grand problème jusqu'à présent a été celui du financement. La FAO continuera à étudier la possibilité de résoudre ce problème avec les moyens financiers à sa portée, en utilisant partiellement ou totalement ses propres fonds, en faisant appel aux ressources du PNUD ou en employant éventuellement des fonds d'autre provenance.

83. Il a aussi fait remarquer que, bien que le Conseil ait autorisé le partage avec le PNUD des dépenses afférentes aux représentants en question, cette formule ne semble pas être la plus adéquate. Pour résoudre partiellement ce problème, on a songé notamment à transférer de Rome des fonctionnaires hautement qualifiés. En outre, des négociations avec le PNUD se poursuivent en vue de trouver une formule plus appropriée pour la désignation des représentants dans les pays.

84. Depuis le début et tout au long des débats, il est clairement apparu que les délégués désiraient réclamer une participation plus active de la Région à toutes les questions qui la concernent au sein de l'Organisation, tout particulièrement à celles qui sont directement liées aux activités de la FAO dans la Région. Ce défaut de participation a créé un sentiment de frustration chez beaucoup des pays représentés.

85. En définitive, les délégués ont concrétisé ce sentiment unanime en déclarant que les pays de la Région n'étaient pas satisfaits de la manière dont les décisions sont prises par l'Organisation, le système actuel ne leur offrant guère de possibilités de participer plus activement tant à l'élaboration de sa politique qu'à la préparation de ses programmes.

86. Certains délégués ont déploré l'absence presque totale de fonctionnaires provenant des pays en voie de développement dans les hauts postes directeurs et administratifs de l'Organisation, ce qui limite la participation des latino-américains à l'élaboration des politiques et programmes de la FAO.

87. La Conférence a mis nettement en relief la nécessité et l'opportunité de procéder à une décentralisation technique appropriée et à une délégation de pouvoirs suffisante en faveur du Représentant régional. Cela facilitera et rendra plus efficaces les décisions concernant les activités de la FAO dans la Région.

88. Tous les pays ont mis l'accent sur la nécessité de renforcer les services de la FAO dans le cadre régional. Cela permettra à l'Organisation de continuer à jouer dans la Région le rôle directeur qui lui incombe dans les secteurs de l'agriculture et de l'alimentation.

89. Des opinions différentes ont été exprimées quant à l'opportunité de maintenir ou de supprimer les bureaux sous-régionaux. Certains pays ont estimé que si ces bureaux étaient maintenus, il faudrait transformer en bureau sous-régional le Bureau du fonctionnaire chargé de la zone des Caraïbes. Certains délégués ont été d'avis qu'il fallait maintenir les bureaux sous-régionaux, compte tenu en particulier de l'étendue considérable de la Région et de leur fonction coordinatrice.

90. Les délégués ont été généralement d'accord pour estimer que la FAO devait désigner des représentants dans chaque pays, ce qui assurerait une action sur le terrain plus efficace dans des domaines déterminés d'intérêt national.

91. Après une discussion nourrie sur les différentes solutions envisagées dans les projets de recommandation présentés par la Colombie et le Chili et sur l'autre solution proposée par le Pérou, au sujet de la structure régionale, un Comité groupant sept pays a été constitué pour rédiger une recommandation qui concilie autant que possible les différentes opinions.

92. La Conférence a finalement décidé de recommander le maintien du Bureau régional pour l'Amérique latine, avec siège à Santiago, et la désignation de représentants dans les pays ou dans des groupes de pays. En outre, elle a recommandé d'autres mesures complémentaires propres à renforcer et à élargir l'action du Représentant régional.

93. La Conférence a adopté la recommandation suivante :

Recommandation N° 1/68

LA CONFERENCE REGIONALE

Considérant

que, selon le préambule de l'Acte constitutif de la FAO, les Etats Membres de l'Organisation ont le devoir primordial "d'élever le niveau de nutrition et les conditions de vie des populations placées sous leur juridiction respective et d'améliorer la condition des populations rurales";

que les gouvernements des Etats latino-américains attachent une importance fondamentale à l'action directe que la FAO entreprend dans les pays et régions où se posent les problèmes et dont les populations comptent sur les bienfaits de cette action;

qu'il est essentiel, pour faire oeuvre vraiment efficace et promouvoir le prestige de la FAO dans le monde, que celle-ci manifeste sa présence concrètement et activement dans les régions et les pays, en mettant en oeuvre des moyens économiques et humains suffisants et en agissant avec l'autonomie technique et administrative indispensable;

que la Conférence et les différentes instances de la FAO ont recommandé le détachement progressif dans les régions de fonctionnaires affectés au Programme ordinaire au Siège;

que tous les organismes compétents qui ont examiné le plan de réorganisation ont consacré deux principes fondamentaux : nécessité d'adopter pour chaque région des solutions pragmatiques correspondant à ses caractéristiques propres, et nécessité d'obtenir l'adhésion des pays intéressés à toute mesure concernant la structure;

que le succès de toute activité régionale dépend de la participation des pays à la mise au point des programmes et politiques, de manière que ceux-ci reposent sur des bases qui permettent d'étayer solidement cette action;

Décide

de recommander au Conseil et au Directeur général

1. Que la structure régionale pour l'Amérique latine soit la suivante : un Bureau régional à Santiago du Chili et bureaux de représentants par pays ou groupes de pays.
2. Que le Directeur général délègue au Représentant régional les pouvoirs les plus étendus pour que celui-ci puisse faire oeuvre efficace, sans obstacles bureaucratiques et sous sa pleine responsabilité, tout en relevant directement du Directeur général.
3. Que le Représentant régional ait l'autorité voulue pour statuer sur les demandes que les gouvernements soumettent par l'entremise des représentants de la FAO dans les pays; ceux-ci auront le droit de faire appel des décisions du Représentant régional.
4. Que les représentants par pays ou groupes de pays en Amérique latine relèvent du Bureau régional pour l'Amérique latine.
5. Que le Programme de travail et budget pour 1970-71 affecté à la région latino-américaine au mois le même nombre de fonctionnaires que durant l'exercice 1968-69; que soient détachés du Siège les fonctionnaires nécessaires en vue de pourvoir les postes de représentants dans les pays et de constituer les "groupes d'action"; qu'on mette à la disposition du Représentant régional un fond destiné à financer l'engagement d'experts-conseils pour des missions de brève durée.
6. Que le Directeur général propose des mesures en vue de la mise en place d'un dispositif qui permette une participation accrue et plus active des pays à l'élaboration des programmes de l'Organisation à l'échelon régional.
7. Que soit maintenue et renforcée la coopération de la FAO avec les organismes régionaux et sous-régionaux multilatéraux ou bilatéraux, afin d'assurer une coordination meilleure et plus efficace des programmes et des ressources dans la Région.
8. Qu'on attribue au Bureau régional de la FAO un rôle effectif de centralisation des renseignements techniques dans les domaines de sa compétence, afin de répondre aux exigences de l'évaluation des projets de développement et de financement.

REORIENTATION DES CONFERENCES REGIONALES

94. En examinant ce point de l'ordre du jour (document LARC/68/3), le Directeur général adjoint a évoqué les considérations formulées à ce sujet par le Conseil à sa cinquante et unième session. On avait indiqué à cette occasion que les conférences régionales avaient un rôle important à jouer dans la détermination des besoins des régions, pour qu'il en soit tenu compte dans la préparation du programme de travail et budget pour l'exercice suivant. On avait déjà noté alors que, pour que cet objectif soit atteint, les conférences régionales auraient dû se réunir dans le semestre suivant la session de la Conférence, c'est-à-dire avant que le Directeur général ait commencé à préparer son projet de programme de travail, chose qui semble complètement impossible.

L'orateur a souligné que la convocation de conférences régionales est prévue dans l'Acte constitutif de la FAO, mais que les dispositions pertinentes sont facultatives et non impératives. Il a ajouté que la Conférence régionale pour l'Afrique avait demandé qu'on leur donne un statut légal mieux défini.

95. L'orateur a indiqué que le Comité ad hoc sur la réorganisation avait estimé que les conférences régionales pourraient toutefois jouer un rôle important dans la préparation du programme à moyen terme, lorsque sera adoptée une stratégie globale et régionale du développement.

96. Il a relevé que les conférences régionales devraient adresser des recommandations tant aux gouvernements qu'au Conseil, au Directeur général et aux commissions économiques régionales, et qu'elles devraient concentrer leur attention sur les questions prioritaires qui intéressent chaque région. Il a terminé en déclarant que les rapports des conférences régionales constituent des instruments de travail importants pour les représentants régionaux.

97. Le débat s'est ouvert avec la présentation d'un projet de recommandation spécifique; plusieurs suggestions ont alors été formulées pour donner à ce projet de recommandation une teneur répondant au désir manifeste des pays de la Région que les conférences reflètent leurs besoins les plus impératifs.

98. On a relevé en particulier que les ministres de l'agriculture des pays de la Région devraient être présents pendant toute la durée de la Conférence, de manière que les décisions concernant les recommandations puissent être prises à l'échelon le plus élevé. Toutefois, il a été difficile d'atteindre cet objectif jusqu'à présent, en partie à cause de la durée relativement longue de ces conférences.

99. On a mis en relief l'opportunité d'inclure dans l'ordre du jour l'examen des problèmes les plus importants qui affectent la Région, en axant les débats aussi bien sur la définition des politiques que sur la recherche de solutions.

100. Il a été généralement reconnu que l'ordre du jour de la Conférence devrait faire une place équilibrée aux problèmes institutionnels techniques et de production, l'accent étant mis sur la nécessité d'accorder une attention spéciale aux questions qui intéressent le commerce international des produits agricoles et plus particulièrement les termes de l'échange.

101. Pour faciliter les décisions sur les questions qui relèvent des politiques de développement agricole, il conviendrait bien souvent que des "groupes de travail" comprenant des techniciens des pays membres puissent se réunir avant la Conférence pour préparer les documents de base à discuter. A un premier stade, la Conférence pourrait ainsi avoir un caractère technique et, à un second stade, elle revêtirait un caractère essentiellement politique.

102. On a étudié l'opportunité d'appliquer à la conduite des débats de la Conférence une procédure propre à "fluidifier" l'examen des questions inscrites à l'ordre du jour.

103. Etant donné que les conférences régionales reflètent le sentiment des pays de la Région, la Conférence a également estimé à l'unanimité que le Conseil et le Directeur général devraient, lorsque les recommandations formulées par celles-ci n'ont pas été prises en considération, en informer les pays en donnant des raisons à l'appui.

104. La Conférence a adopté la recommandation suivante:

Recommandation N° 2/68

LA CONFERENCE REGIONALE

Considérant

que, pour que les conférences régionales donnent des résultats plus féconds, il est très souhaitable qu'elles réunissent les ministres de l'agriculture des Etats Membres ou leurs équivalents, mais que beaucoup d'entre eux éprouvent souvent des difficultés à y participer ou sont dans l'impossibilité de le faire, étant donné que ces conférences durent deux semaines;

qu'il faut accélérer les procédures parfois prolongées ou dilatoires suivies dans ces conférences;

que les problèmes relatifs à l'offre et à la demande des produits agricoles de la Région, y compris ceux qui concernent le commerce international et la détérioration des termes de l'échange entre les pays de la région et les nations industrialisées, jouent un rôle majeur dans ces pays et sont l'un de leurs principaux motifs de préoccupation; et

que, pour mieux comprendre les avantages et les résultats qui dérivent de ces conférences, il serait très souhaitable de connaître le sort réservé aux recommandations formulées en ces occasions;

Décide

de recommander au Conseil et au Directeur général

1. de limiter la durée de ces conférences à une semaine au maximum, sauf quand des questions spécialement importantes exigent qu'elles durent plus longtemps. Le Directeur général peut toutefois convoquer un ou plusieurs groupes techniques ou de travail qui se réuniront immédiatement avant la Conférence, au cas où cette mesure est jugée désirable à titre préparatoire.
2. d'établir l'ordre du jour de la Conférence de manière à réaliser un équilibre entre les problèmes institutionnels, techniques et de production, en accordant une attention spéciale aux questions qui intéressent le commerce international des produits agricoles.
3. d'appliquer plus rigoureusement les règles actuelles de la FAO sur la procédure à suivre durant les conférences, spécialement quand il s'agit d'accepter et d'examiner des motions, en les mettant aux voix en cas de besoin; et
4. d'accorder la plus grande attention aux recommandations émanant de ces conférences et, au cas où celles-ci ne seraient pas adoptées, d'expliquer aux gouvernements des pays de la région les raisons pour lesquelles elles ont été totalement ou partiellement rejetées.

EXAMEN DES ACTIVITES DE LA FAO DANS LA REGION

105. Le Représentant régional par intérim, qui était chargé de présenter le document LARC/68/2 intitulé "Examen des activités de la FAO dans la Région", a commencé son intervention en déclarant que ces activités se sont développées de façon continue en même temps que les gouvernements et les organismes internationaux et régionaux de financement reconnaissent la nécessité d'accorder la priorité la plus élevée au développement du secteur agricole. L'intérêt croissant que les gouvernements portent à l'action de

la FAO s'est traduit par une collaboration toujours plus étroite avec celle-ci et, partant, par des résultats pratiques plus importants, de sorte que l'action des experts de la FAO débouche plus souvent sur des projets de préinvestissements exécutés avec les ressources du PNUD.

106. Il a estimé que l'action de la FAO dans les pays et les contacts de l'Organisation avec les gouvernements respectifs devaient être intensifiés. Il a déclaré en outre que les organisations internationales éprouvaient des difficultés sans cesse croissantes à trouver et à recruter des experts hautement qualifiés sans déroger aux règlements en vigueur.

107. D'autre part, les gouvernements apprennent à mieux connaître les formalités liées à l'identification, la préparation et l'exécution des projets et ils ont aujourd'hui une idée plus claire de leurs responsabilités techniques et financières. La FAO espère que cela incitera les pays à s'intéresser davantage à ces projets et que les gouvernements comprendront mieux les obligations qu'ils assument en signant les plans d'opération correspondants.

108. La FAO a besoin que les Etats Membres lui indiquent clairement le degré de priorité qu'ils désirent accorder aux projets soumis au PNUD mais, comme l'attribution de ces priorités implique une planification plus attentive du développement, la FAO constate avec satisfaction que beaucoup de pays ont créé ou sont en train de créer des offices nationaux de planification comportant des services de programmation sectorielle qui faciliteront beaucoup les activités d'assistance technique à tous les stades, de l'identification des projets jusqu'à l'attribution des priorités et à la préparation et à l'exécution, de sorte qu'ils disposent d'un mécanisme approprié pour résoudre les difficultés financières et administratives qui se présentent à ce dernier stade.

109. Considérant l'attention que les gouvernements doivent accorder aux différents aspects de la mise en valeur des ressources naturelles, l'orateur a fait noter aux délégués l'intérêt croissant que les pays de la Région portent aux ressources forestières et aux pêches. Avec le concours de la FAO, des écoles de foresterie de divers niveaux, y compris des facultés, ont été créées dans beaucoup des pays de la Région et l'on s'efforce aussi de créer des écoles forestières de niveau intermédiaire. En outre, on a réalisé plusieurs inventaires forestiers qui ont permis de mieux connaître les forêts tropicales de l'Amérique latine ainsi que les espèces commercialisables qu'elles renferment.

110. Dans le cas de la pêche, on a réussi, en moins de dix ans et moyennant l'exécution de programmes financés avec les ressources du PNUD, à jeter les bases d'une évaluation systématique des ressources halieutiques de l'Amérique latine et de leurs possibilités d'exploitation. Des bases techniques et scientifiques ont été fournies dans le cadre de projets d'assistance technique, mais bien souvent la tâche ainsi amorcée n'a pas débouché sur des initiatives concrètes visant à développer les pêches, secteur traditionnellement négligé. L'orateur a mentionné en particulier le développement de la pêche des produits destinés à l'alimentation humaine, qui constitue l'un des moyens les plus rapides et les plus efficaces de remédier en partie aux carences nutritionnelles chroniques et parfois graves dont souffrent les populations de la Région, et il a conclu que les politiques halieutiques des gouvernements et les plans d'assistance technique et de financement dans ce secteur devraient accorder la priorité la plus élevée au développement des pêches pour satisfaire les besoins de la consommation humaine.

111. Il a mis l'accent sur le problème extrêmement important de la planification du développement agricole et spécialement sur les statistiques de base que cette planification exige. On ne constate pas d'amélioration sensible des services statistiques qui doivent étayer la planification agricole, si bien que les plans de développement dans ce secteur manquent de réalisme, les données sur lesquelles ils reposent étant peu sûres.

112. Pour terminer, l'orateur a mis l'accent sur le problème de la réforme agraire qui a déjà constitué l'un des thèmes principaux de plusieurs conférences régionales. La FAO a toujours collaboré avec les pays dans des domaines aussi concrets que celui de la formation des techniciens qui devront exécuter les programmes de réforme agraire ; elle a aussi contribué à l'identification et à l'élaboration des projets à entreprendre pour réaliser ces réformes et à des études sur les perspectives de financement des programmes correspondants. Le Représentant régional par intérim a ajouté que la FAO avait également procédé à l'évaluation de certains des projets qui sont exécutés dans la Région.

113. Pour montrer l'acuité du problème de la réforme agraire, l'orateur a mentionné les études effectuées par la CIDA d'où il ressort qu'en Amérique latine il faut mettre en route des plans de réforme agraire en faveur de 750 000 familles paysannes au moins chaque année et, même s'il est aventuré de faire une estimation globale des investissements nécessaires à cet effet, le coût sera certainement élevé.

114. Quelques pays ont souligné l'importance du document présenté, en relevant le travail efficace accompli par le Bureau régional durant la dernière période biennale. La Conférence a saisi cette occasion de rendre hommage à M. Philippe Cochin pour le travail qu'il a effectué durant la période où il a exercé les fonctions de Représentant régional par intérim.

ACTIVITES CONJOINTES FAO/CEPAL

115. Le Secrétariat a donné quelques explications supplémentaires sur les activités réalisées conjointement par la FAO et par la Commission économique pour l'Amérique latine, activités qui sont exposées en détail dans le chapitre XIV du document LARC/68/2.

116. Ces activités sont actuellement concentrées dans deux domaines principaux : a) aspects économiques du développement agricole, question dont s'occupe la Division agricole mixte FAO/CEPAL et b) développement des industries forestières, question dont s'occupe le Groupe consultatif des industries forestières au sein duquel l'ONUDI est également représentée.

117. La Division agricole mixte, qui constitue le principal lien opérationnel entre les deux institutions, possède un noyau d'économistes à Santiago au siège de la CEPAL, un économiste à Montevideo qui coopère avec l'ALALC et un groupe d'économistes installés au bureau secondaire de la CEPAL à Mexico. Parmi ses multiples activités, la Division mixte s'acquitte principalement des tâches suivantes : i) études sur les facteurs de production agricole, spécialement les engrais, les pesticides et les machines agricoles, dans divers pays latino-américains. La BID a apporté une aide technique et financière à la préparation de ces études. Celles-ci ont influé sur les mesures adoptées par quelques pays en vue de l'emploi de certains facteurs de production dans leur agriculture, et les premiers avantages s'en font sentir ; ii) études sur l'intégration agricole en vue de déterminer les possibilités concrètes d'échange intrarégional des principaux produits agricoles et de contribuer ainsi aux efforts d'intégration qui sont réalisés par l'intermédiaire des dispositifs existants d'intégration économique, à savoir l'ALALC, le Traité général d'intégration centre-américain et la CARIFTA. A ce sujet, mention a été faite de l'assistance directe qui est accordée au SIECA et à l'ALALC et qui s'étendra dans un proche avenir également à la CARIFTA ; iii) études sur les perspectives futures de développement agricole en Amérique latine, dans le cadre des travaux que la CEPAL réalise au titre de la deuxième Décennie des Nations Unies pour le développement. Ces études seront examinées par la CEPAL à sa prochaine session qui se tiendra à Lima en avril 1969.

118. En ce qui concerne les activités dans le domaine des forêts, il convient de relever l'importance considérable de ce secteur pour le développement économique de l'Amérique latine. Bien qu'ils possèdent d'énormes ressources forestières et un immense potentiel productif, les pays de la Région doivent dépenser près de 200 millions de dollars par an pour la seule importation de pâte et de papier, alors que l'Amérique latine pourrait devenir une exportatrice nette de ces produits et d'autres produits forestiers. A cet égard, mention a été faite du projet de convoquer à Mexico en 1970 une conférence régionale sur le développement des industries forestières ; le Groupe consultatif est notamment chargé des travaux préparatoires en vue de cette conférence.

119. Enfin, mention a été faite de la décision d'élargir les activités conjointes entre la FAO et la CEPAL, ce qui permettra d'entreprendre prochainement des travaux en commun dans les secteurs de la pêche et des industries alimentaires, qui présentent tous deux un intérêt incontestable pour les pays latino-américains.

120. Durant les débats à ce sujet, on a noté avec satisfaction les travaux utiles réalisés par la Division agricole mixte FAO/CEPAL, spécialement en ce qui concerne les facteurs de production et l'intégration économique en Amérique latine, et l'on a encouragé la poursuite et le renforcement de ces activités.

121. On a insisté sur le fait que les études par produit doivent se poursuivre et s'étendre à un nombre accru de produits, car elles fournissent une base solide pour planifier et accroître les futurs échanges intrarégionaux de produits agricoles.

122. Répondant à des questions posées par une délégation, le Directeur de la Division agricole mixte FAO/CEPAL a déclaré que les programmes de cette Division sont établis sur la base des directives formulées aussi bien par les conférences régionales de la FAO, que par les conférences de la CEPAL et que, partant, les activités en cours répondent aux desiderata exprimés par les Etats Membres.

123. En outre, étant de caractère très technique, les programmes conjoints FAO/CEPAL dans le domaine des forêts et ceux qui sont prévus dans les secteurs des pêches et des industries alimentaires ne sont pas du ressort de la Division agricole mixte FAO/CEPAL, dont les activités sont de nature éminemment économique.

124. Quant aux études par produit et à celles qui concernent la stratégie du développement agricole pendant la deuxième Décennie des Nations Unies pour le développement, elles sont réalisées dans la mesure du possible en liaison étroite avec celles qui sont exécutées par les divisions compétentes de la FAO à Rome et avec le Plan indicatif mondial.

EXPOSES NATIONAUX ET DEBAT GENERAL

125. Après avoir entendu les exposés nationaux, le Représentant régional pour l'Amérique latine a résumé toutes les observations faites par les délégués au sujet des problèmes rencontrés et des activités entreprises par les gouvernements dans le domaine de l'agriculture et dans les secteurs connexes, en se limitant toutefois aux questions qui se rattachaient aux "domaines de concentration de l'action de la FAO".

126. Il est entendu que les observations spécifiques formulées par les délégués recevront l'attention voulue dans la mesure où elles se rapportent à des questions dont l'Organisation peut et doit s'occuper, mais il semble quand même opportun de faire un résumé, après avoir entendu les délégations, afin de distinguer et de souligner les problèmes plus généraux ou plus urgents.

127. Considérant d'abord le premier domaine où la FAO entend concentrer ses efforts "Emploi de variétés à haut rendement", le Représentant régional a déclaré que les délégations avaient mentionné les problèmes auxquels se heurtent leurs pays, dans les interventions qu'elles ont faites à ce sujet. Peu de pays de la Région ont déjà

atteint des résultats dans la mise au point de telles variétés, et certains délégués ont attiré l'attention sur les exigences particulières qui sont liées à l'emploi rationnel de ces variétés, en matière de facteurs de production.

128. Passant au deuxième domaine de concentration "Elimination du déséquilibre protéique", l'orateur a relevé que tous les pays entreprennent dans divers domaines - notamment élevage, pêche et culture de légumineuses et de céréales riches en protéines - avec l'assistance de la FAO, des activités qui contribuent à la correction de ce déséquilibre. Il faudra déployer des efforts encore accrus pour surmonter les obstacles considérables qui empêchent de mettre les protéines à la portée de toutes les couches de la population, spécialement de celles qui souffrent d'une mauvaise nutrition.

129. Le Représentant régional a pris note des succès obtenus par les pays qui pêchent dans le Pacifique, ainsi que de l'activité croissante des pays de la côte Atlantique qui possèdent des ressources halieutiques qu'on commence à peine à exploiter. À son avis, les progrès accomplis dans certains pays en vue de développer l'aviculture ainsi que la production de lait et de produits laitiers sont dignes du plus grand intérêt.

130. Il faut aussi insister avec force sur la production de viande bovine et l'orateur a relevé l'importance des opinions exprimées à plusieurs reprises par différentes délégations selon lesquelles on peut obtenir rapidement une amélioration quantitative et qualitative du cheptel bovin si l'on adopte des mesures pour améliorer la santé, l'alimentation et l'entretien des troupeaux.

131. Examinant les observations faites par les délégués sur les problèmes qui pourraient être regroupés sous le titre "Lutte contre le gaspillage", l'orateur a constaté que les délégués se sont inquiétés surtout des pertes que les insectes, les rongeurs et les champignons provoquent au cours du processus de commercialisation, pertes qui sont aggravées par la pénurie d'entrepôts appropriés. Beaucoup de pays se sont aussi déclarés préoccupés par la fièvre aphteuse et, à son avis, la FAO devrait accorder une attention particulière à ce problème, notamment pour aider les pays à trouver des ressources en vue de financer les campagnes coûteuses contre cette maladie.

132. En ce qui concerne la conservation des ressources naturelles, il a constaté que l'aide fournie par la FAO aux gouvernements pour préserver et restaurer les ressources forestières et hydrauliques était fort appréciée.

133. Passant ensuite au quatrième domaine de concentration de l'action de la FAO "Mobilisation des ressources humaines", problème qui a une importance capitale en Amérique latine et qui constitue un motif de grave préoccupation pour les gouvernements, l'orateur a déclaré que l'objectif central de tous les efforts entrepris en matière de développement devait être de promouvoir le droit naturel de l'homme à la dignité.

134. Les interventions des délégués ont révélé qu'ils avaient clairement conscience de la nécessité de s'attaquer énergiquement au problème de la réforme agraire, entreprise gigantesque qui implique des transformations structurelles profondes pour permettre la participation active et consciente des grandes masses paysannes restées en marge du processus de développement. L'orateur a mentionné les déclarations d'où il ressort que les gouvernements, dans leur action, accordent une importance primordiale à la solution de la vaste gamme de problèmes qui doivent être surmontés si l'on veut assurer le progrès économique et social de la population rurale, problèmes qui vont de l'éducation et de la formation à l'organisation politique et administrative des gouvernements.

135. Le Représentant régional a mentionné les observations des délégués au sujet de la mécanisation agricole, qui est étroitement liée à l'utilisation de la main-d'oeuvre dans la production, et il a déclaré que le rôle fondamental de la mécanisation agricole était d'assurer l'efficacité du travail de l'homme en lui facilitant la tâche sans toutefois aggraver aucunement le problème du chômage et du sous-emploi dans le secteur agricole. Il a terminé son intervention en considérant le cinquième domaine de concen-

tration de l'action de la FAO "Acquisition et économie de devises". A son avis, c'est peut-être la source principale de préoccupation des délégués, et tant le Premier Ministre de la Jamaïque que le Président de la Conférence ont attiré l'attention des délégués à la cérémonie inaugurale, sur le fait que ce grave problème devrait dominer leurs délibérations.

136. Il en sera nécessairement ainsi car il y a longtemps que les pays latino-américains réclament une participation plus équitable au commerce mondial des matières premières qu'ils exportent, mais les problèmes ne cessent de s'aggraver au lieu de trouver des solutions. De nombreux délégués ont mentionné les difficultés croissantes qu'ils éprouvent à écouler leurs produits sur les marchés étrangers dont l'accès est limité par des mesures protectionnistes visant à promouvoir une production intérieure qui s'avère souvent anti-économique ou à accorder un traitement préférentiel à la production d'Etats associés.

137. Les délégués ont signalé à maintes reprises la tendance à la baisse des prix de presque tous les produits agricoles que la Région exporte. Joint à la hausse continue des prix des facteurs de production et des autres articles importés, ce phénomène se traduit par une détérioration constante des termes de l'échange au détriment des pays de la Région.

138. Certains délégués ont déclaré que les gouvernements se sont souvent vus dans l'obligation d'accélérer la diversification de leur production intérieure afin de remplacer les importations et d'économiser ainsi les devises indispensables à l'acquisition des biens d'équipement nécessaires à leur développement.

139. A cet égard, il convient de rappeler que la FAO a fait oeuvre de précurseur en ce qui concerne les produits de base. Ces travaux bénéficient maintenant de la collaboration de la CEPAL qui déploie une activité constante au sein des différentes instances où sont traités les problèmes du commerce international.

140. Le Représentant régional a terminé son exposé en affirmant que, malgré les problèmes et les obstacles considérables que rencontre le développement agricole de l'Amérique latine, il y a de bonnes raisons d'être optimiste si l'on tient compte en particulier des grandes ressources inexploitées de la Région et de la volonté des populations et des gouvernements d'accomplir l'effort qu'exige l'accélération du développement agricole et de réaliser les réformes de structure indispensables à cet effet. Il a déclaré également que la FAO s'efforcera certainement, dans la mesure de ses moyens, de collaborer à ces activités.

141. En plus des points soulignés par le Représentant régional dans ses différentes interventions, les délégués ont appelé l'attention sur d'autres questions très importantes concernant le développement agricole et les diverses mesures que les gouvernements sont en train d'appliquer pour donner suite aux recommandations formulées par des conférences précédentes.

142. Il faut élaborer des politiques agraires accordant au secteur agricole une place de premier plan.

143. La planification du développement intégré du secteur économique et du secteur social a particulièrement retenu l'attention des pays. Dans le cadre de cette planification, on a mis l'accent sur la planification du secteur agricole.

144. De façon générale, tous les pays ont fait état des efforts qu'ils déploient pour adapter et améliorer les services d'assistance au monde rural, dans le domaine tant de la production que du développement communautaire.

145. Plusieurs délégations ont mentionné les dispositions prises pour augmenter les possibilités d'emploi dans le secteur rural moyennant le développement du petit artisanat et de l'industrialisation rurale.

146. Les pays essayent aussi de modifier la structure de leurs exportations traditionnelles en diversifiant leur production agricole.

147. Mains délégués ont aussi mis l'accent sur les mesures prises pour organiser dans le milieu agricole divers types de mouvements grâce auxquels la population rurale aura l'occasion de prendre une part plus active au processus du développement.

148. Finalement, la Conférence a recommandé à l'unanimité au Directeur général de veiller à ce que toute décision intéressant la formulation de programmes et de politiques pour l'Amérique latine soit prise en consultation avec le Représentant régional.

149. La Conférence a adopté la recommandation suivante:

Recommandation N° 3/68

LA CONFERENCE REGIONALE

Considérant

a) Que les cinq domaines de concentration des efforts proposés par le Directeur général comme synthèse de sa stratégie future offrent un cadre adéquat dans lequel la FAO pourra contribuer à la solution de certaines des difficultés que l'Amérique latine rencontre dans les secteurs de l'agriculture et de l'alimentation;

b) Que, si l'on examine ces cinq domaines prioritaires, on peut relever, en ce qui concerne l'Amérique latine, le besoin pressant d'utiliser plus complètement et d'améliorer les ressources humaines et le grave problème que pose l'accès des produits d'exportation de base au marché international.

Décide

1. D'approuver les cinq priorités proposées par le Directeur général pour orienter la stratégie de l'action future de l'Organisation.

2. De recommander au Directeur général:

a) d'encourager les Etats Membres à participer aussi largement que possible aux activités entreprises à ce titre, pour donner suite à la recommandation du Conseil selon laquelle "l'efficacité de la stratégie de la FAO dépendra pour une large part de la mesure dans laquelle les Etats Membres eux-mêmes l'appliqueront dans le cadre de leur politique nationale".

b) dans l'exécution de ces activités prioritaires, d'accorder une attention spéciale à l'amélioration de la condition sociale des masses paysannes, en mettant l'accent sur la meilleure distribution des ressources moyennant la réforme agraire, sur l'instruction générale, sur la vulgarisation agricole et sur d'autres questions connexes.

c) en ce qui concerne la cinquième priorité "Gain et économie de devises", de renforcer la collaboration de la FAO avec la CNUCED, le GATT et avec les autres organismes internationaux compétents, notamment en mettant à leur disposition l'expérience de l'Organisation dont les études sur la production, la commercialisation, les prix, les projections et la consommation des produits de base contribuent à faciliter la conclusion d'accords internationaux sur les produits.

PLAN INDICATIF MONDIAL DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE

150. La Conférence a été saisie d'un document exposant les principales conclusions et incidences politiques de l'étude régionale du PIM sur l'Amérique du Sud. En présentant cette étude, le Secrétariat a souligné qu'elle ne constituait pas encore un document officiel de la FAO et qu'il fallait au contraire la considérer comme un projet sur lequel la FAO voudrait que les Etats Membres présentent des observations détaillées. Après quoi la FAO voudrait examiner avec ceux-ci l'étude provisoire et leurs commentaires à son sujet.

151. Les faibles taux de croissance envisagés pour la production agricole reflètent principalement les fortes limitations qui restreignent la demande effective d'aliments, à moins que des mesures assez radicales ne soient prises pour modifier la structure des revenus en faveur de la fraction considérable de la population qui a un pouvoir d'achat extrêmement faible, dans les zones tant rurales qu'urbaines. On a aussi présenté un autre modèle plus optimiste de caractère global fondé sur l'hypothèse que les régimes fonciers et la répartition des revenus peuvent subir de profondes modifications.

152. La Conférence s'est déclarée surprise et préoccupée par la faiblesse des taux de croissance. Selon le sentiment général, des taux plus élevés pourraient être atteints, même si l'on considère l'évolution historique. Plusieurs délégations ont été d'avis que les exemples et les hypothèses de base n'étaient pas réalistes. En particulier, on a jugé que les prévisions du Plan indicatif en matière de production animale étaient excessivement pessimistes et que les objectifs relatifs aux rendements agricoles étaient trop modestes. Les projections concernant les marchés d'exportation sont, elles aussi, pessimistes.

153. La Conférence a jugé que les taux de croissance provisoires ne répondaient ni aux aspirations, ni aux besoins des populations de l'Amérique latine et que le document, dans sa forme actuelle, bien qu'il soit indicatif et provisoire, contenait des propositions très dangereuses qui pourraient limiter le développement futur des pays compris dans l'étude. D'autre part, certains orateurs ont souligné le besoin d'affronter les réformes de structure qui, selon l'étude du PIM, seraient nécessaires pour réaliser des taux de croissance satisfaisants. Ces réformes devraient faire partie intégrante du Plan et il pourrait en dériver des taux de croissance différents calculés à la lumière d'une évaluation de leurs répercussions probables sur le processus économique.

154. On a estimé qu'il fallait accorder beaucoup plus d'attention aux problèmes du chômage et du sous-emploi dans les zones rurales et à leurs rapports avec les politiques de développement technologique et de mécanisation agricole. A cet égard, il est apparu souhaitable que la FAO et la CEPAL incluent dans leurs programmes de travail des recherches en la matière qui pourraient être réalisées avec le concours financier et technique d'autres organismes. Le Représentant de la BID a fait part de l'intérêt de son organisation pour de telles études.

155. S'il est vrai qu'il faut relever le besoin de transformations sociales en Amérique latine, il faut aussi souligner la nécessité de modifier les termes de l'échange et les politiques des pays à revenu élevé qui les affectent.

156. Il faut accorder une plus grande attention aux modifications des prix relatifs, facteur essentiel du développement. Il faut également porter une attention accrue aux problèmes nouveaux et croissants du sous-emploi et du chômage. Plusieurs délégations ont aussi estimé que le PIM ne devrait pas mentionner explicitement et génériquement le contrôle des naissances. D'autres délégations ont jugé en revanche que, dans le cas de leur pays, il fallait prendre en considération le contrôle de la croissance démographique comme moyen d'améliorer la condition économique et sociale de la population.

157. De nombreux délégués ont regretté que les organismes de planification nationaux n'aient pas eu la possibilité de participer plus activement aux travaux du PIM quand la situation de chaque pays a été étudiée. De nombreux pays possèdent des services de planification qui pourraient fournir une aide valide.

158. La Conférence a estimé qu'il importait au plus haut point que les gouvernements examinent l'analyse et les conclusions provisoires du PIM de façon beaucoup plus approfondie qu'ils ne peuvent le faire à la Conférence régionale. A la suggestion du Sous-Directeur général, Représentant régional en Amérique latine, il a été décidé à l'unanimité de recommander au Directeur général de convoquer dès que possible une réunion groupant, d'une part, les experts en planification des dix pays compris jusqu'à présent dans l'étude pour l'Amérique latine et, d'autre part, des fonctionnaires du PIM et d'autres fonctionnaires compétents de la FAO. La CEPAL et l'ILPES devraient être invités à participer à cette réunion. On est aussi convenu d'organiser des consultations avec les gouvernements des autres pays latino-américains, parallèlement à la préparation des études du PIM sur ces pays.

159. Répondant aux observations faites par les délégations, le Directeur du PIM s'est déclaré satisfait de la proposition d'organiser cette réunion d'experts. Elle fournira certainement l'occasion d'amorcer, entre les gouvernements et la FAO, avec la participation d'autres organisations, le genre de dialogue qui est indispensable si l'on veut que le PIM remplisse sa fonction, à savoir : aider les Etats Membres à orienter leur action et mettre la FAO en mesure de les aider avec le maximum d'efficacité.

160. La Conférence a adopté la recommandation suivante :

Recommandation N° 4/68

LA CONFERENCE REGIONALE

Considérant:

1. que les représentants des gouvernements des pays compris dans l'étude préliminaire du PIM, présentée dans le document LARC/68/4, ont formulé des observations de fond sur la méthodologie, les perspectives et les politiques contenues dans ce document;
2. que les représentants de certains gouvernements ont marqué le souhait que les études du PIM sur la croissance démographique ne préjugent pas l'orientation des politiques en matière de contrôle des naissances;
3. que l'étude finale qui sera soumise à la quinzième session de la Conférence devrait refléter fidèlement le point de vue des gouvernements de la Région sur les perspectives de développement agricole;
4. que, pour atteindre ces objectifs, il est indispensable de mettre en place un dispositif de consultation entre le Secrétariat de la FAO et les représentants des organismes nationaux de planification;

Recommande au Directeur général de la FAO :

1. de convoquer le plus tôt possible et, en tout état de cause, dans un délai suffisant avant la quinzième session de la Conférence, avec la coopération de la CEPAL et d'autres organismes internationaux s'occupant de planification agricole, des réunions techniques groupant des fonctionnaires de la FAO et des représentants des organismes nationaux de planification, afin d'examiner à fond la méthodologie du PIM et l'élaboration des politiques qui en découlent;
2. de consigner les résultats de cet examen dans un document annexé au document officiel de la FAO;
3. sans préjudice des conclusions auxquelles peuvent aboutir ces réunions techniques, de tenir compte des réserves exprimées du fait que le document mentionne explicitement la limitation de la croissance démographique comme une condition préalable du développement.

Aux Etats Membres de la Région :

De faire tout leur possible pour envoyer à cette réunion des experts de niveau très élevé.

PRINCIPAUX ASPECTS DU DEVELOPPEMENT AGRICOLE A LONG TERME DANS LA REGION :

LE PROBLEME DES SERVICES INSTITUTIONNELS DANS UNE OPTIQUE INTEGREE

MODIFICATIONS STRUCTURELLES ET INSTITUTIONNELLES
DANS LE DEVELOPPEMENT AGRICOLE DE LA REGION

161. L'objectif final de la mobilisation et du développement des ressources humaines dans le secteur agricole est de permettre à la famille rurale d'améliorer son niveau de vie, ce qui implique qu'elle joue un rôle plus actif dans les activités de la communauté et de la nation. Il est évident que l'élévation du niveau de vie exige une augmentation corrélative des revenus de la famille rurale réalisable essentiellement moyennant un accroissement de la productivité non seulement par unité de superficie mais aussi par unité de main-d'oeuvre.

162. Les principaux moyens d'augmenter la productivité de la famille agricole sont en gros les suivants :

- a) promouvoir la recherche agricole pour : obtenir des variétés de plantes et des races animales améliorées, déterminer la meilleure façon d'utiliser les engrais, l'eau et les pesticides et établir les calendriers des opérations agricoles et des autres pratiques culturales.
- b) utiliser des méthodes de vulgarisation agricole hautement efficaces, ce service étant généralement à la charge du gouvernement dans les pays en voie de développement.
- c) fournir des crédits appropriés, d'un montant correspondant au volume des investissements nécessaires.
- d) permettre aux producteurs d'accéder à un marché sûr et leur assurer des prix qui leur permettent d'amortir leurs investissements et de réaliser un profit adéquat. A cet effet, il faut créer des services de commercialisation efficaces, notamment dans le domaine des transports et de l'entreposage, et appliquer un système de prix garantis.
- e) assurer à l'exploitant agricole des structures appropriées en matière d'utilisation des terres et de régime foncier, en réformant en cas de besoin les structures agraires et en exécutant des programmes de colonisation des terres.

163. Il faut améliorer simultanément les conditions dans lesquelles sont assurés tous les services énumérés car, si un service est défectueux, il forme un goulot d'étranglement qui compromet l'efficacité de tous les autres.

164. Il convient de relever également que le développement des services énumérés et le renforcement de leur efficacité exigent à la base qu'on donne une instruction et une formation adéquates au personnel qui les organisera, les coordonnera et les fera fonctionner, d'où la nécessité de mettre en place des institutions et systèmes d'éducation et de formation à l'intention de ce personnel technique ou d'améliorer ceux qui existent déjà.

165. Toutes les délégations ont reconnu qu'il est absolument indispensable d'améliorer les services institutionnels, spécialement pour aider les petits et moyens producteurs si l'on veut que l'agriculture se développe et que la masse des agriculteurs atteigne le niveau de vie qui leur permettra d'occuper la place qui leur revient dans la communauté. On a particulièrement relevé la nécessité impérieuse de réformes structurelles des régimes fonciers et des systèmes d'utilisation des terres pour promouvoir le développement agricole.

166. Plusieurs orateurs ont aussi fait remarquer que l'amélioration et la coordination complète des services institutionnels étaient absolument nécessaires à la réussite de ces programmes, surtout quant il s'agit de réforme agraire.

167. On a relevé que beaucoup de pays s'étaient heurtés jusqu'à présent au problème important de la prolifération de services agricoles manquant de coordination, ce qui a fortement compromis l'efficacité de ces derniers.

168. De l'avis général, un ministère de l'agriculture bien organisé devrait être le principal organe de coordination de tous les services institutionnels dans le secteur agricole. Les organismes nationaux de planification devraient être responsables de la planification générale pour tout le pays mais, dans les plans nationaux d'ensemble, ce ministère devrait être responsable de la mise en oeuvre ou de la coordination des plans et programmes de développement dans le secteur agricole.

169. Des discussions nourries ont eu lieu sur le point de savoir quel serait le cadre structurel qui répondrait le mieux aux exigences de l'intégration et de la coordination des services institutionnels dans le secteur agricole. Les délégués ont généralement admis qu'il n'existait pas de solution unique valable pour tous les pays. Dans certains pays, le ministère de l'agriculture serait l'organe le plus indiqué pour appliquer réellement tous les programmes; dans d'autres, il y a certainement place pour des organismes autonomes ou semi-autonomes qui seraient responsables de certains services institutionnels. On a fait observer que des organismes autonomes pourraient rendre le maximum de services dans des domaines tels que la commercialisation, y compris l'entreposage et les programmes de prix garantis. Les programmes de crédit devraient être confiés à des organismes spécialisés. On a toutefois souligné à maintes reprises que tous les services devaient être coordonnés et que pour être vraiment efficaces, ils devraient tous être disponibles en même temps en un même lieu.

170. La recherche en particulier doit être étroitement coordonnée avec la vulgarisation et certains pays ont créé un service unique de recherche et de vulgarisation.

171. Il faut que la population rurale ou agricole participe à la planification pour mener à bien les programmes qui la concernent. Il importe à cet égard de créer des coopératives agricoles dans les domaines de la commercialisation, du crédit et dans d'autres secteurs.

172. En ce qui concerne l'idée de concentrer les ressources limitées en argent et en personnel qualifié dans certaines régions ou sur des programmes spécifiques, cette solution présente certes de grands avantages, mais elle soulève aussi des problèmes politiques. On a mentionné trois grandes possibilités : concentration des efforts à l'échelon régional, concentration sur un produit déterminé important, approche générale pour s'efforcer d'assurer des services intégrés et coordonnés dans toutes les parties du pays.

173. La concentration par région ou par zone serait particulièrement applicable à certains projets spéciaux de développement, par exemple projets d'irrigation, ou programmes de colonisation ou de réforme agraire dans une zone donnée.

174. Concentrer les efforts sur un produit particulier serait particulièrement indiqué quand il s'agit d'un produit pour lequel il existe des possibilités d'exportation profitables à l'ensemble du pays ou d'un produit dont les disponibilités sont faibles et dont il faut accroître la production pour réduire les importations et économiser des devises.

175. On a souligné que la coordination des services institutionnels destinés à l'agriculture et aux programmes agricoles ne doit pas être considérée isolément, mais que ces services et programmes doivent être coordonnés et intégrés avec les plans généraux de développement du pays et, en particulier, aussi avec les plans de développement industriel.

176. Enfin, on ne saurait négliger l'éducation et la formation du personnel qui doit s'occuper des différents services institutionnels, ni l'instruction des populations rurales et des bénéficiaires de ces services.

177. La Conférence a recommandé que la FAO s'efforce particulièrement d'aider les gouvernements à améliorer et à coordonner leurs services institutionnels et que tant la FAO que les autres organismes internationaux s'attachent spécialement à ne recommander la création d'organismes ou de services administratifs nouveaux ou supplémentaires dans les pays en voie de développement que s'ils sont absolument nécessaires et s'ils ne font pas double emploi ou ne sont pas en contraste avec d'autres organismes existants.

178. A la demande de diverses délégations, la FAO a présenté un bref exposé oral concernant le "Séminaire sur la mise en valeur des forêts, la réforme agraire et la colonisation des terres dans les pays latino-américains" qui a eu lieu à Brasilia, du 18 au 20 novembre 1968. La Conférence a été informée des conclusions qui se sont dégagées de ce séminaire dans le document LARC/68/INF/5.

179. La Conférence a noté avec satisfaction que, durant le séminaire en question, les participants chargés des programmes de mise en valeur forestière avaient appris à mieux comprendre les problèmes et les obstacles auxquels se heurtent les responsables des programmes de réforme agraire et de colonisation tandis que ces derniers avaient pris conscience non seulement des caractéristiques particulières au secteur de la sylviculture et des industries forestières mais aussi du potentiel considérable qu'il offre.

180. Deux questions ont particulièrement retenu l'attention des participants audit séminaire :

- a) la nécessité de coordonner les divers aspects des politiques et programmes de mise en valeur forestière et de réforme agraire ; et
- b) dans les pays où l'agriculture doit empiéter sur les terres forestières, la nécessité de planifier cette expansion de manière que seules soient utilisées des terres convenant à la culture et à l'élevage, identifiées au préalable à l'aide d'études écologiques et économiques sur leurs possibilités d'utilisation.

181. La Conférence a recommandé les conclusions du séminaire à l'attention des Etats Membres et elle a invité la FAO à en tenir compte.

182. M. Miguel Hernández Agosto, de l'Université de Porto Rico, membre de la délégation des Etats-Unis d'Amérique, a déclaré que certaines interventions reflétaient les préoccupations qu'inspirait à divers pays le problème du manque de ressources humaines qualifiées pour faire face aux exigences du développement agricole, l'accent ayant été mis sur la nécessité d'employer des techniques de planification adéquates.

183. A son avis, il faut améliorer sans cesse les connaissances pour tirer le parti maximum des ressources qui sont employées au service du développement et il faut posséder une meilleure connaissance des théories du développement et des techniques d'analyse et de planification. Pour former des techniciens dans ces domaines, l'Université de Porto Rico donne régulièrement un cours en espagnol de huit semaines sur la planification agricole et un autre de deux ans pour une spécialisation complète en matière de planification du développement rural. Il a déclaré que les programmes des deux cours, étaient à la disposition des intéressés.

184. La Conférence a adopté les recommandations suivantes :

Recommandation N° 5/68

LA CONFERENCE REGIONALE

Considérant

1. que le développement agricole est lié à l'élaboration de plans et programmes de développement et des projets qui en dérivent;
2. que les pays latino-américains ont cruellement besoin de personnel accru pour la planification, la programmation et l'élaboration des projets;
3. que le financement des plans, programmes et projets dépend en bonne partie de leur présentation par les gouvernements selon des normes qui paraissent excéder un peu les possibilités des pays latino-américains;
4. que les sociétés privées d'experts-conseils, nationales ou internationales, ne répondent pas aux exigences des gouvernements ou ne les satisfont que partiellement;
5. que les cours organisés par des organismes internationaux d'assistance technique ou financière ne répondent pas quantitativement aux besoins des pays latino-américains;

Recommande au Directeur général de la FAO

1. d'étudier les mesures propres à stimuler les efforts déployés en matière de planification, de programmation et d'élaboration de projets dans le secteur agricole, aussi bien par la FAO que par d'autres organismes d'assistance technique des Nations Unies et par des organismes internationaux de crédit avec lesquels la FAO agit conjointement. A cet égard, il faudrait accorder une attention prioritaire au renforcement de la coopération de la FAO avec l'ILPES.
2. d'étudier la possibilité de promouvoir la création de centres nationaux de planification économique et sociale donnant des cours de niveau et de durée différents pour former rapidement les équipes de techniciens nécessaires ou d'accorder un appui aux centres de ce genre qui existent déjà. Ces centres nationaux pourraient travailler avec les universités des divers pays.

Recommandation N° 6/68

LA CONFERENCE REGIONALE

Considérant

que les pays doivent appliquer une politique agricole dûment planifiée et coordonnée afin d'augmenter la production et la productivité dans ce secteur;

qu'on assiste ces dernières années à une dispersion des ressources techniques, financières et matérielles qui entraîne des chevauchements d'efforts inopportuns aux différents niveaux;

Recommande

aux gouvernements des Etats de la Région:

de renforcer leurs ministères de l'agriculture en tant qu'organe responsable de la planification et de la coordination de la politique agricole

à la FAO et aux autres organismes internationaux d'assistance technique et financières:

d'étudier et de proposer des mesures propres à contribuer à ce renforcement, en examinant les projets auxquels ils accorderont leur appui.

Recommandation N° 7/68

LA CONFERENCE REGIONALE

Considérant

1. le rôle essentiel de la réforme agraire comme moyen de développement économique, social et politique de l'Amérique latine ;
2. la croissance démographique accélérée en Amérique latine ;
3. les exigences liées à l'accroissement de la production dans le secteur agricole ;
4. la nécessité de mieux distribuer les revenus ;
5. l'insuffisance du développement industriel pour résoudre le problème de l'emploi ;
6. la nécessité d'employer pleinement les ressources en hommes et en terres, condition fondamentale du progrès des pays latino-américains.

Recommande

aux gouvernements des Etats de la Région :

a) de faciliter et de promouvoir la création d'organisations de producteurs et d'ouvriers agricoles pour que celles-ci participent activement, comme il convient, aux initiatives et décisions d'ordre social, culturel, économique et politique dans les pays respectifs.

Cette participation doit porter aussi bien sur la défense des droits que sur les obligations du monde agricole dans le processus de la réforme agraire ;

b) d'envisager, en tenant compte des conditions propres à chaque pays, l'opportunité de mettre en route des programmes de réforme agraire, de les accélérer et de les consolider, afin de corriger les défauts de structure, spécialement en ce qui concerne les systèmes de répartition de la propriété des terres, leurs modes d'exploitation et les régimes fonciers.

au Directeur général de la FAO :

que la FAO fasse une plus large place aux travaux sur la réforme agraire dans les programmes pour le prochain exercice, spécialement en vue d'aider les pays qui le demandent à entreprendre des activités et des études comparées d'ordre pratique. A cet effet, la FAO doit continuer à accorder un ferme appui en vue de l'achèvement et de l'utilisation des études du CIDA et renforcer ses services régionaux d'assistance technique ;

aux gouvernements des Etats de la Région et
au Directeur général de la FAO :

d'accorder une attention particulière aux conclusions du Séminaire sur la mise en valeur des forêts, la réforme agraire et la colonisation des terres dans les pays de la Région, la FAO étant invitée à leur donner la plus large diffusion.

Recommandation N° 8/68

LA CONFERENCE REGIONALE

Considérant:

1. que la FAO n'a pas organisé depuis 1959 de séminaire permettant de réunir les directeurs des organismes de réforme agraire et de colonisation des terres de la Région, afin qu'ils puissent confronter leurs expériences et examiner l'orientation des activités auxquelles les gouvernements des Etats Membres ont accordé la priorité au cours des dix dernières années,

Recommande au Directeur général

d'organiser durant l'exercice 1970-71, dans la limite des possibilités budgétaires, un séminaire latino-américain sur la réforme agraire et la colonisation des terres portant principalement sur la conception de la réforme agraire, les institutions, les objectifs et le financement.

Recommandation N° 9/68

LA CONFERENCE REGIONALE

Considérant:

1. qu'il est nécessaire d'encourager les enquêtes de sociologie rurale et l'application de programmes coordonnés pour accélérer le développement économique de l'Amérique latine.
2. que la neuvième Conférence régionale de la FAO pour l'Amérique latine, dans sa recommandation 9B/66, a préconisé aux gouvernements des Etats Membres l'intégration de leurs programmes de développement aux plans de développement des communautés rurales ;

Invite

le Directeur général de la FAO

1. s'il dispose de fonds suffisants, à charger un groupe d'experts en sociologie rurale d'étudier :
 - a) un système de coopération régionale permettant de mettre sur pied un programme de formation de techniciens appelés à travailler, à divers niveaux, dans le domaine de la sociologie rurale ;
 - b) l'orientation la plus adéquate à donner au développement des collectivités agricoles, à la lumière des réalités nationales ;
 - c) la collaboration entre institutions ou entre pays de la Région pour programmer, coordonner, élaborer et exécuter les enquêtes sociologiques à entreprendre avant de passer à l'action ;
 - d) la possibilité de créer, dans le domaine de la sociologie rurale, des centres de documentation dans les différents pays de la Région et d'encourager l'échange permanent d'informations ;
 - e) l'octroi d'une aide technique et l'envoi de matériel aux organismes nationaux qui se consacrent expressément à la recherche ou à la mise en oeuvre de politiques et de programmes dans le secteur de la sociologie rurale.

2. à présenter un rapport sur les progrès réalisés et sur les plans futurs dans ce domaine à temps pour qu'il puisse être officiellement soumis aux représentants des Etats Membres, lors de la Conférence générale de la FAO de 1969.

LE COMMERCE DES PRODUITS AGRICOLES ET SON ROLE DANS
LE DEVELOPPEMENT DE L'ECONOMIE

185. Le Secrétariat a déclaré qu'il était trop tôt pour reconsidérer la plupart des chiffres du PIM sur le commerce latino-américain, parce que la FAO n'avait pas encore de chiffres sur les exportations et les importations mondiales prévisibles de chaque produit. Ces données seront disponibles pour tous les produits principaux dans quatre à six semaines. On pourra alors examiner les chiffres des exportations et des importations latino-américaines de produits agricoles pour voir s'ils semblent réalistes et dans quelle mesure il conviendrait de les retoucher. Pour deux des groupes de produits - produits forestiers et viande - au sujet desquels des chiffres sont disponibles, la demande mondiale d'importation excède vraisemblablement le volume des disponibilités exportables.

186. Pour maints produits d'exportation intéressant l'Amérique latine, la demande d'importation sur leurs principaux marchés (pays riches à économie de marché et pays à économie centralement planifiée) réagit, dans certaines limites, aux changements de politique des pays importateurs dans des domaines tels que les politiques de soutien des prix, les droits d'importation sur les produits transformés, les contingents et les attributions de devises. S'il est vrai qu'il n'existe pas de marge d'expansion en volume et en valeur de la demande d'importation pour tous les produits dans tous les pays à revenu élevé, les modifications des politiques dans ces pays pourraient toutefois entraîner un accroissement sensible de la demande d'importation profitable à l'Amérique latine. Les travaux du PIM dans le secteur commercial devront consister en partie à procéder à de nouvelles évaluations de cet accroissement potentiel de la demande d'importation.

187. Ces changements de politiques exigeront des négociations. Elles peuvent être générales (par exemple, "Kennedy Round") ou porter sur des produits particuliers (par exemple, accords sur le café et sur le sucre). Les deux formules - approche générale ou approche spécifique - doivent être employées. L'action internationale relative à des produits déterminés a donné un certain nombre de résultats positifs cette année.

188. Dans le domaine commercial, le rôle de la FAO a consisté essentiellement à fournir, sur les problèmes complexes et les tendances en matière de produits et de commerce, des informations et des analyses devant servir de base aux discussions intergouvernementales et à l'élaboration des politiques internationales, à participer aux négociations sur les produits, à participer aux projets ayant des incidences commerciales et à accorder une assistance technique en matière de commercialisation des exportations. La FAO travaille en liaison très étroite avec la CNUCED qui s'est félicitée de cette coopération. Le fait que le Directeur général ait inclus le commerce parmi les cinq domaines d'action prioritaire montre bien l'importance que la FAO attache à cette question. L'un des secteurs dans lesquels on envisage la nécessité de renforcer les travaux est celui de l'analyse des conditions dans lesquelles les politiques des pays développés affectent le volume des échanges des pays en voie de développement. On mettra surtout l'accent sur le besoin pratique de modifier ces politiques et sur les conséquences qui découleront de ces changements.

189. Le débat sur le commerce des produits agricoles qui, de l'avis de la Conférence, était peut-être le point le plus important de son ordre du jour, a porté sur les trois grands thèmes :

· Contribution du commerce au développement économique de la Région ;

· Problèmes de commerce, et

· Mesures propres à y remédier, y compris le rôle de la FAO à cet égard.

190. En examinant la contribution du commerce au développement économique, les délégués ont montré qu'à de très rares exceptions près, tous les pays de la Région dépendaient fortement des produits agricoles pour obtenir les devises nécessaires en vue d'importer des pays industrialisés les biens d'équipement et autres indispensables à leur développement. En outre, les plans de développement de presque tous les pays prévoient des exportations accrues de produits agricoles car, étant donné leur stade actuel d'avancement économique, ils ne peuvent généralement faire aucune exportation appréciable de produits manufacturés, et quelques pays seulement disposent de vastes ressources minières. Il faudrait coordonner dans une certaine mesure l'expansion de la production destinée à l'exportation pour empêcher une aggravation de la conjoncture commerciale.

191. Le fait que les pays soient si fortement tributaires des exportations de produits agricoles les rend très vulnérables aux fluctuations du marché mondial des produits primaires. Les fluctuations des prix et la détérioration des termes de l'échange dans la Région, cause de l'instabilité actuelle des recettes d'exportation et d'incertitude quant à leur montant futur, sont l'un des problèmes qui affectent depuis longtemps les pays de la Région. Maints délégués ont souligné que, durant les 10 à 15 dernières années, le problème constant de l'instabilité des prix s'est ajouté aux problèmes encore plus graves découlant des tendances défavorables des prix des produits primaires. Comme les prix de la plupart des produits importés dont la Région a besoin ont augmenté, il en est résulté une détérioration constante des termes de l'échange des produits agricoles. C'est le problème le plus préoccupant dans le secteur commercial, car l'expansion de la production destinée à l'exportation n'est plus un moyen infaillible d'accroître les recettes en devises ou d'améliorer la capacité d'importation de ces pays.

192. Il existe un problème connexe : comment assurer un taux satisfaisant d'expansion des exportations vers les pays à revenu élevé, principaux acheteurs des produits de la Région, quand ils pratiquent des politiques qui favorisent souvent un degré accru d'autoapprovisionnement en produits concurrents. L'attention a été appelée sur le fait que certains pays industrialisés portent la production de certains produits à des niveaux qui semblent anti-économiques si l'on considère les avantages relatifs. Non seulement cela limite les débouchés qui s'ouvrent aux pays en voie de développement, mais on a aussi cité des exemples montrant comment cette politique aboutit parfois à la formation d'excédents dont l'écoulement tend à déprimer les prix sur le marché et empêche les pays latino-américains d'accroître la production de ces produits pour l'exportation. Plusieurs délégués ont été d'avis que les transactions bilatérales relatives aux excédents, bien qu'elles puissent constituer un solution à court terme, empêcheront probablement à la longue l'adoption de solutions plus durables. L'utilisation plus rationnelle des excédents est donc l'un des problèmes qui appellent une action à l'échelon international.

193. On a noté que la structure du commerce extérieur des pays latino-américains, spécialement de ceux de l'ALALC, s'était sensiblement modifiée ces dernières années. Par exemple, la proportion des exportations vers l'Europe s'est accrue considérablement depuis la création de l'ALALC, tandis que les exportations à destination de certains acheteurs traditionnels diminuent en termes relatifs.

194. Les tarifs douaniers discriminatoires et les autres obstacles aux importations, y compris les contrôles sanitaires constituent un autre groupe de problèmes sur lesquels les délégués ont appelé l'attention.

195. Pour pouvoir entreprendre une action efficace tendant à résoudre les problèmes commerciaux auxquels se heurtent les pays de la Région, il est indispensable au départ que tous ceux-ci manifestent une volonté politique réelle. Les accords internationaux sur les produits lorsqu'ils sont techniquement réalisables, sont une manifestation de cette volonté politique qui a recueilli l'adhésion générale. De nombreux délégués ont souligné l'importance qu'ils attachaient à la conclusion des accords sur le café et sur le sucre en 1968. Tout en souscrivant au principe des accords sur les produits, un délégué a expliqué que son pays ne serait pas en mesure de ratifier le nouvel accord sur le café car il considérerait que certaines des mesures adoptées étaient préjudiciables à ses intérêts nationaux.

196. Au cours des débats concernant les accords sur les produits, les délégués ont décidé à l'unanimité de rendre hommage à la contribution remarquable de l'Hon. R. Lightbourne, Ministre du Commerce et de l'Industrie de la Jamaïque et Président de la récente Conférence internationale sur le sucre, au succès des négociations qui ont abouti à l'Accord sur le sucre.

197. Dans sa déclaration, le Ministre du Commerce et de l'Industrie s'est déclaré préoccupé par l'exode de la jeunesse rurale vers les villes et il a estimé qu'il fallait rendre l'agriculture plus attrayante pour les jeunes ruraux en leur offrant des avantages sociaux en plus des stimulants économiques. Il a également examiné la situation complexe et souvent paradoxale de l'agriculture qui doit se développer pour répondre aux besoins de la population croissante mais qui voit se dresser en même temps le spectre de la surproduction et de la baisse des prix.

198. Plusieurs délégués ont souligné les avantages de l'intégration économique en Amérique latine. En plus des effets bénéfiques qu'elle peut avoir sur le commerce intrarégional, l'intégration peut aider efficacement les pays latino-américains à adopter une politique commune dans leurs rapports avec les pays tiers et dans les négociations commerciales. On a également reconnu que, dans certains cas où la demande extérieure d'un produit resterait très forte, les pays possédant des ressources suffisantes pourraient accroître leurs recettes d'exportation s'ils adoptaient une politique nationale plus positive. Il en est ainsi pour les produits forestiers.

199. La Conférence a noté que les tendances régionales de l'offre et de la demande de bois engendraient dans l'économie mondiale du bois et des produits forestiers une situation favorable à l'expansion des exportations des produits forestiers latino-américains vers le reste du monde. Au cours des dix dernières années, les produits forestiers ont constitué l'un des rares secteurs vraiment dynamique des exportations des pays en voie de développement vers les pays développés. Toutefois, la région latino-américaine n'a pas encore participé dans une mesure appréciable à cet essor. Il faudra surmonter de nombreux obstacles pour corriger cette anomalie. A cet effet, il faudrait que les gouvernements des pays de la Région:

- i) reconnaissent pleinement le potentiel de développement considérable dans ce secteur, y compris les possibilités d'exportation qu'il offre;
- ii) veillent à ce que les plans de mise en valeur des forêts et de développement des industries forestières soient parfaitement intégrés aux plans généraux d'expansion économique;
- iii) dotent les services forestiers d'un statut institutionnel, d'un degré d'autonomie, de personnel et de moyens financiers appropriés pour donner une orientation positive au développement.

200. La Conférence a marqué le souhait que la FAO accorde une assistance accrue pour le traitement des problèmes commerciaux. Tout en souscrivant à la décision récente du Directeur général de faire du commerce l'un des cinq domaines d'action prioritaire, elle a demandé à connaître les mesures qui seront prises dans le programme de la FAO pour appliquer cette décision. Un délégué a suggéré que l'Organisation s'efforce de réunir des personnalités tant des pays en voie de développement que des pays développés pour encourager l'adoption de solutions concertées.

201. Selon d'autres délégués, il est indispensable que la FAO s'occupe plus activement des politiques de produits et que la Division des produits comprenne des fonctionnaires latino-américains. On a souligné que les études de la FAO, y compris celles du PIM, ne devraient pas se limiter aux pays en voie de développement, mais comporter l'analyse des facteurs déterminant la demande d'importation de la part des pays à revenu élevé et l'examen des moyens d'accroître cette demande. Plusieurs délégués ont demandé qu'on prépare, pour la prochaine session de la Conférence de la FAO, une étude sur les termes de l'échange des quinze principaux produits agricoles exportés par la Région comparés au coût des biens à importer pour accroître la production agricole.

202. On a généralement recommandé que la FAO accorde au commerce l'attention qu'il mérite en raison de la gravité des problèmes dans ce secteur. La Conférence a également mis l'accent sur le besoin d'une coopération constante et aussi étroite que possible dans le domaine commercial entre la FAO, la CNUCED et le GATT.

203. La Conférence a adopté les recommandations suivantes :

Recommandation N° 10/68

LA CONFERENCE REGIONALE

Considérant

que les pays de la Région sont fortement tributaires des produits agricoles pour leurs recettes d'exportation;

que ces recettes ont été fortement affectées au cours des dix dernières années par la détérioration des termes de l'échange;

Décide

d'inviter le Directeur général de la FAO à préparer, en vue de la quinzième session de la Conférence de la FAO, une brève étude sur la façon dont ont varié les prix de quinze au moins des principaux produits agricoles qui sont exportés sur les pays de la Région au regard de ceux des principaux produits industriels nécessaires à l'accroissement de leur production agricole.

Les gouvernements des pays de la Région devraient être prêts à aider à la préparation de cette étude, si on le leur demande, en fournissant les statistiques ou les autres informations qui ne sont pas déjà disponibles au Siège de la FAO.

Recommandation N° 11/68

LA CONFERENCE REGIONALE

Considérant

1. que les programmes de développement adoptés par la plupart des pays producteurs de denrées alimentaires prévoient une forte augmentation des disponibilités exportables de ces produits;

2. que l'évolution récente du commerce extérieur des denrées alimentaires produites par les pays en voie de développement présente des aspects préjudiciables à l'écoulement de la production croissante;

3. que l'écoulement des excédents de produits alimentaires sur les marchés internationaux constitue l'un des problèmes les plus graves auquel les pays en voie de développement sont confrontés, avec pour résultat une détérioration progressive des termes de l'échange;

4. que l'incertitude quant à la détermination des quantités commercialisables et l'instabilité des prix internationaux entravent fortement le développement des pays exportateurs de denrées alimentaires et rendent difficile la planification de leur croissance économique à moyen et à long terme;

5. que le Comité des produits de la FAO réalise normalement des études sur certains aspects du problème par l'intermédiaire de son Sous-Comité consultatif sur l'écoulement des excédents;

6. que l'Assemblée générale des Nations Unies est en train d'examiner à sa 23ème session une étude spéciale que les Nations Unies ont exécutée avec la FAO au sujet de ce problème et de la contribution du PAM à sa solution;
7. que de nombreux pays ont souscrit aux principes qui doivent régir l'écoulement des excédents agricoles sur le marché international;
8. que, pour résoudre ces problèmes, on pourrait entre autres créer un dispositif de gestion des excédents alimentaires à l'échelle mondiale;

Recommande au Directeur général de la FAO

d'intensifier les études, en examinant la possibilité de conclure, sous les auspices des Nations Unies, des ententes ou des accords internationaux permettant d'écouler les excédents alimentaires de manière à promouvoir le bien-être économique des pays en voie de développement.

CONDITIONS A REALISER POUR LA CREATION D'UN MARCHÉ COMMUN D'ICI 1985

204. En présentant ce point, le Directeur de la Division agricole mixte FAO/CEPAL a souligné l'importance que revêt le processus d'intégration économique pour les pays latino-américains, fait que diverses délégations ont relevé à plusieurs reprises au cours d'interventions antérieures. Le document LARC/68/CONF/10, qui sert de base aux discussions sur cette question, contient quelques idées fondamentales susceptibles de stimuler les efforts déployés par les pays latino-américains dans ce domaine, spécialement par l'intermédiaire des trois organismes d'intégration existants.
205. Il est évident qu'il faut promouvoir une intensification du commerce intra-régional des produits agricoles, ainsi qu'une harmonisation et une coordination accrues des politiques agricoles nationales, dans le double but de remplacer les importations d'origine extrarégionale - qui grèvent très lourdement l'économie de beaucoup de pays - et d'amorcer graduellement la rationalisation et l'amélioration de la production agricole régionale.
206. Il est nécessaire d'affronter le processus d'intégration en se fondant sur des critères planifiés, car les problèmes économiques et sociaux auxquels l'agriculture est confrontée dans la majorité des pays de la Région pourraient s'aggraver si cette intégration résultait essentiellement du libre jeu des forces agissant sur le marché. A cet égard, il convient de noter les effets sensibles qu'une libération totale du commerce intra-régional des produits agricoles pourraient avoir à court terme sur la situation actuelle du chômage et du sous-emploi dans les zones rurales de nombreux pays. Un processus graduel et discipliné d'intégration agricole exige que les gouvernements de la Région possèdent sur les principaux produits des renseignements de base leur permettant de déterminer avec plus de précision quels sont les obstacles existant dans chaque cas et quelle est la meilleure façon de les surmonter. Les travaux exécutés par la Division mixte FAO/CEPAL montrent clairement qu'on peut parfois arriver simultanément à intensifier le commerce intrarégional et à augmenter la production des pays déficitaires.
207. Parmi les différents dispositifs qui pourraient être utilisés pour accélérer le processus d'intégration, on a souligné les accords par produit, les accords complémentaires saisonniers, les accords entre organismes de commercialisation gouvernementaux ou paragouvernementaux et l'harmonisation des plans nationaux de production.
208. A ce dernier égard, la réunion qu'il est envisagé d'organiser à Santiago entre des organismes nationaux de planification et des fonctionnaires de la FAO en vue d'examiner en détail le Plan indicatif mondial pour la région sud-américaine pourrait constituer l'amorce prometteuse de contacts plus réguliers entre les bureaux de planification et permettre de jeter les bases de cette harmonisation multinationale des plans et des politiques.

209. La Conférence a mis l'accent sur la grande importance que revêtirait la coopération intrarégionale dans les domaines scientifiques et technologiques, dans le cadre du processus général d'intégration.

210. Diverses délégations qui ont participé aux débats se sont préoccupées de la lenteur du processus d'intégration, notamment dans le cas de l'ALALC. La décision politique de progresser dans la voie du renforcement de l'unité économique du continent, qui a abouti à la création des organismes d'intégration existants et qui a été réaffirmée lors de la Conférence des Chefs d'Etat en avril 1967, devrait s'accompagner de mesures concrètes qui rendent possible la matérialisation des objectifs poursuivis par l'intégration. L'amélioration des transports et de la commercialisation et l'intégration matérielle sont indispensables à cet égard. On a relevé la lenteur du processus d'intégration en Amérique latine alors que la formation de groupements économiques reçoit une impulsion vigoureuse dans d'autres régions, en particulier dans les pays développés.

211. Un délégué a déclaré qu'il importait que les projets d'intégration réalisés en Amérique latine prévoient des mesures pour protéger les industries nationales contre la concurrence des industries étrangères implantées dans les pays inclus dans ces projets.

212. Les études par produit que la Division agricole mixte FAO/CEPAL exécute pour les pays de l'ALALC ont recueilli l'approbation générale. Elles devraient toutefois être étendues aux pays inclus dans d'autres dispositifs d'intégration régionaux et, d'autre part, il conviendrait de les exécuter en tenant aussi compte de la formation récente de blocs sous-régionaux dans lesquels on peut prévoir un processus d'intégration plus dynamique. A cet égard, on a relevé les progrès réalisés dans la création du "Groupe andin" et l'on a suggéré la possibilité d'envisager l'introduction dans ces blocs de certains mécanismes opérationnels propres à faciliter l'expansion du commerce intrarégional.

213. L'observateur du SIECA a reconnu la qualité des études réalisées et s'est félicité de l'aide que le Groupe consultatif de la FAO pour l'intégration centro-américaine (GAFICA) a accordée aux pays de la Région, en ajoutant qu'il convenait de maintenir et de renforcer cette équipe.

214. On a relevé finalement la nécessité de promouvoir une entente progressive entre les divers dispositifs d'intégration régionaux pour que le marché commun latino-américain puisse vraiment devenir une réalité d'ici 1985.

215. Répondant à quelques questions posées par diverses délégations au sujet du concours que la Division agricole mixte FAO/CEPAL prêtait aux organismes d'intégration, le Secrétariat a fait savoir que, outre la coopération avec l'ALALC par l'intermédiaire de l'économiste détaché à Montevideo et les études par produit déjà mentionnées, une coopération a aussi été instituée avec le Groupe andin, en liaison étroite avec le Bureau de la CEPAL à Bogota. On a aussi mentionné l'aide fournie par la FAO aux pays d'Amérique centrale par le truchement du GAFICA et celle que la CEPAL accorde au même ensemble de pays par l'intermédiaire de la Section agricole du Bureau secondaire de Mexico, qui fait désormais partie de la Division agricole mixte FAO/CEPAL. On a annoncé également que la FAO fournirait prochainement un économiste pour étoffer cette section, afin surtout de mieux répondre aux exigences des pays des Caraïbes dans ce domaine.

STIMULANTS ECONOMIQUES ET COMMERCIALISATION EN VUE DE L'EXPANSION
DE LA PRODUCTION AGRICOLE

216. Les problèmes de commercialisation ont souvent été mentionnés durant la Conférence et il ressort des observations faites par les délégués que tous les Etats Membres de la Région sont préoccupés par les lacunes de leurs systèmes de commercialisation. En fait, on ne pourra atteindre les objectifs de production agricole que si l'on assure à l'agriculteur des stimulants qui l'incitent à produire ce que l'on attend de lui.

217. En ce qui concerne par exemple l'introduction de variétés de plantes à haut rendement, on a fait noter que cette mesure risquait d'aller à l'encontre du but recherché si elle ne s'accompagnait pas d'une amélioration des transports, de l'entreposage, de la transformation, etc., ainsi que de l'infrastructure commerciale.

218. Des considérations analogues peuvent s'appliquer à la stratégie de l'action future de la FAO, car l'amélioration de la commercialisation fera partie intégrante de la plupart des projets dans les cinq domaines de concentration des efforts proposés. De toute évidence, la mise en place de circuits commerciaux pour écouler la production accrue exigera des investissements considérables.

219. Revenant au rôle de la commercialisation comme aiguillon du développement de la production, on a fait remarquer que les méthodes scientifiques de production agricole généralement utilisées dans les pays avancés pouvaient déterminer une augmentation énorme de la production si elles étaient convenablement appliquées dans les autres parties du monde, compte tenu des conditions qui leur sont propres. Cela exigera toutefois de la part des agriculteurs des efforts exceptionnels et des dépenses supplémentaires qu'ils jugeront acceptables uniquement s'ils ont vraiment la perspective d'en tirer un profit futur. Pour que la demande commerciale contribue à stimuler la production, quatre conditions fondamentales doivent être remplies :

- a) Prix suffisamment stables et rémunérateurs ;
- b) Services et dispositifs de commercialisation efficaces ;
- c) Approvisionnement assuré de la population rurale en biens de production et de consommation ;
- d) Régimes fonciers satisfaisants.

220. L'assurance de prix stables et rémunérateurs constitue sans doute le facteur le plus important, d'où la nécessité de veiller à ce que les stimulants en matière de prix atteignent effectivement les producteurs. Ces mesures peuvent être combinées avec des systèmes de stocks régulateurs, la création d'offices de commercialisation, etc. Dans tous les cas, on butera contre le manque de personnel qualifié dans le secteur de la commercialisation.

221. Ces systèmes peuvent fonctionner sur le marché intérieur, mais de nouvelles complications surgissent quand il s'agit de cultures destinées à l'exportation. Les accords internationaux de produits n'apportent qu'une solution partielle. De toute manière, une commercialisation efficace à l'exportation présuppose, pour la plupart des cultures, une structure rationnelle de la commercialisation intérieure.

222. L'un des principaux domaines dans lesquels la FAO peut aider les Etats Membres est celui de la formation de personnel capable d'assurer la bonne marche des nouveaux services et dispositifs de commercialisation. C'est dans ce but qu'on a entrepris des projets tels que la création de l'ILMA (Institut latino-américain de commercialisation agricole) à Bogota et qu'on se propose d'organiser un centre régional de formation commercial à l'intention des pays anglophones des Caraïbes.

223. La Conférence a examiné les questions soulevées et elle est convenue que l'amélioration de la commercialisation et des infrastructures commerciales provisoires est une condition préalable importante du développement agricole. Elle a souligné en particulier que l'exode rural se poursuivra inévitablement si l'on ne crée pas des unités agricoles viables desservies par un système de commercialisation efficace.

224. Pour éviter de perturber indûment le développement agricole, on a suggéré de diviser en zones les terres agricoles de chaque pays et, à un stade ultérieur, celles de toute la Région. On pourrait ainsi ajuster plus facilement la production à la demande et éviter une concurrence et une surproduction inutiles et préjudiciables au sein de groupements régionaux tels que le Plan d'intégration économique de l'Amérique centrale ou l'Association de libre échange des Caraïbes (CARIFTA).

225. On a souligné que le mécanisme des prix était un facteur important pour déterminer la production. Avec un système de prix fixes ou minimums à la production, les agriculteurs peuvent mieux planifier leur production. Les problèmes financiers et économiques inhérents au maintien de systèmes de prix de ce genre restent toutefois très considérables. On a demandé que la FAO poursuive et accroisse ses efforts pour aider les Etats Membres de la Région à améliorer les structures commerciales dans le secteur agricole. A la lumière de leur expérience, divers pays ont estimé que les stimulants économiques avaient le maximum d'effet quand les problèmes de structure, spécialement ceux qui concernent les régimes fonciers, ont été préalablement résolus.

POSSIBILITES DE DEVELOPPER L'ELEVAGE

226. Le document du Secrétariat LARC/68/CONF/6 appelle l'attention sur le rôle important de l'élevage dans l'économie de la Région. Ces dernières années, la production zootechnique a tendu à augmenter plus lentement que la demande de produits animaux, d'où une diminution des recettes d'exportation dans certains pays et, dans d'autres, une utilisation accrue de devises pour importer des produits animaux. Dans le centre du Plan, on a étudié les facteurs techniques, institutionnels, économiques et financiers qui entravent le développement de l'élevage dans la Région et suggéré certaines politiques propres à accélérer le développement de la production animale.

227. Il faut assurer des stimulants appropriés aux éleveurs de bétail pour attirer des investissements dans le secteur de la production animale et, en particulier, accroître le cheptel existant pour augmenter la productivité ; ces deux objectifs méritent la plus haute priorité. L'étude des perspectives des exportations de viande, compte tenu des limitations imposées par les règlements sanitaires et les problèmes d'accès aux marchés, est une autre tâche prioritaire importante. La Conférence a suggéré que la FAO accorde une attention spéciale à cette question, en raison de son importance pour combler le déficit protéique, lutter contre le gaspillage et économiser des devises.

228. Le document de travail précité a donné lieu à un débat axé principalement sur les deux questions précédentes et sur les mesures que les pays de la Région sont en train de prendre pour accroître la productivité de leur cheptel. On a souligné qu'ils pourraient le faire en améliorant l'efficacité des techniques actuelles de production, en utilisant de nouveaux facteurs de production et en introduisant de nouvelles pratiques zootechniques.

229. Il importe que les efforts visant à accélérer l'expansion de l'élevage soient coordonnés dans le cadre des plans nationaux de développement et il faut établir des programmes zootechniques d'assez longue durée pour tenir compte du long intervalle entre les générations successives dans les troupeaux.

230. Pour assurer l'échange de renseignements entre les pays de la Région, une délégation a suggéré que la FAO recense les institutions, le personnel et les programmes existant dans le domaine de la recherche zootechnique.

231. On a noté le rôle capital des pâtures dans la Région, en soulignant qu'il fallait améliorer leur qualité pour relever le régime nutritionnel des ovins et des bovins au pâturage. Divers moyens peuvent être employés à cet effet : introduction du pâturage contrôlé, application d'engrais et mise au point de nouvelles variétés de graminées et de légumineuses. On a demandé l'aide de la FAO pour rechercher des variétés à haut rendement de plantes herbagères et des plantes fourragères appropriées pour l'utilisation dans les différentes conditions de milieu qu'on trouve dans la Région et pour diffuser des renseignements sur les variétés intéressantes.

232. Une délégation a demandé que la FAO consacre plus d'attention aux études écologiques, pour :

- a) rendre possible la division par écosystèmes des zones d'élevage en Amérique latine;
- b) permettre le rassemblement de données climatologiques en vue de leur utilisation dans des études comparées sur les herbages;
- c) étudier les rapports entre les facteurs du milieu et les problèmes sanitaires.

233. Bien que les exploitations pratiquant l'élevage soient traditionnellement de grande dimension dans la plupart des pays de la Région, quelques pays ont décrit des programmes de réforme des régimes fonciers grâce auxquels ils ont réussi soit à créer des exploitations plus petites dans le secteur zootechnique, soit à empêcher la fragmentation ultérieure des exploitations. Cette question présente un grand intérêt pour les Caraïbes où les ressources en terre sont fortement mises à contribution et où il existe une pénurie aiguë de protéines animales.

234. A l'heure actuelle, les pays de la Région pratiquent surtout l'élevage bovin, les animaux étant nourris au pâturage. Il existe néanmoins des perspectives intéressantes de développement de l'élevage ovin et porcin et de l'aviculture, et l'on espère que la viande de ces animaux remplacera en partie la viande de boeuf dans l'avenir.

235. On compte sur la mise au point de nouvelles variétés de céréales destinées à l'alimentation des animaux, sur l'intégration verticale de la production fourragère et sur la meilleure utilisation des sous-produits agricoles, en grande partie perdus actuellement, pour stimuler la production porcine et avicole.

236. On a reconnu que les programmes de développement du secteur laitier exigeaient des unités de production, de transformation et de commercialisation dotées de personnel approprié à tous les échelons. On a souligné également l'importance de stimulants adéquats en matière de prix dans le secteur laitier.

237. Divers pays ont appelé l'attention sur la nécessité d'accorder une importance dans cesse croissante à l'enseignement zootechnique aux niveaux tant universitaires et post-universitaires qu'intermédiaires. Etant donné l'importance des programmes zoosanitaires, il a également été recommandé de former du personnel pour les activités réglementaires de contrôle.

238. Il importe de conserver, d'évaluer et de mettre en valeur les races animales autochtones. La Conférence a estimé qu'il ne fallait pas perdre de vue les possibilités d'amélioration génétique du cheptel et s'efforcer dans toute la mesure du possible d'introduire dans la Région des gamètes de races animales à haut rendement. On a suggéré qu'il y avait peut-être lieu de créer une banque de sperme régionale. Le Secrétariat a informé la Conférence que l'Association mondiale des éleveurs de bétail Hereford avait fait don à la FAO de 100 000 doses de sperme en vue de la distribution dans les pays en voie de développement.

239. On a reconnu la nécessité d'établir des programmes nationaux et multinationaux de lutte contre la fièvre aphteuse. Des progrès considérables ont été réalisés à cet égard et l'on a invité la FAO à aider les gouvernements des Etats Membres à entreprendre des programmes de lutte contre cette maladie, avec le concours d'autres institutions s'occupant de cette question, en accordant à cette tâche une priorité élevée.

RESSOURCES REGIONALES EN TERRES ET EN EAU

240. L'utilisation efficace des ressources en terres et en eau du point de vue technique et économique constitue l'un des principaux moyens d'accroître la productivité et, partant, la rentabilité par unité d'investissement et de superficie.

241. Elle suppose toutefois l'application de techniques de planification à deux échelons : au niveau intersectoriel, quand il s'agit d'exploiter les ressources en terres et en eau sous des formes pouvant être plus ou moins rentables selon les différents secteurs de l'économie considérés, et au niveau intrasectoriel, quand il s'agit d'utilisations à l'intérieur d'un seul et même secteur.

242. Bien que le secteur agricole soit généralement considéré comme un utilisateur résiduaire, c'est celui qui a des exigences prioritaires en matière d'utilisation des ressources hydrauliques. Cela peut avoir parfois des répercussions profondes sur l'orientation de la mise en valeur et de l'utilisation des ressources en terres et en eau et sur les conséquences économiques qui en découlent. En maints endroits, l'emploi prioritaire de l'eau pour la consommation humaine limite toutefois les quantités utilisables à des fins agricoles.

243. Dans le secteur agricole, l'utilisation de ces ressources est directement liée à l'application des principes d'aménagement rationnel au niveau de l'exploitation, qui exigent à leur tour l'emploi de méthodes systématiques pour : (1) analyser les structures et les activités agricoles actuelles ; (2) identifier les obstacles qui pourraient empêcher d'atteindre une productivité accrue et d'attirer des investissements nouveaux ou supplémentaires dans le secteur agricole ; (3) élaborer des programmes en vue d'améliorer l'exploitation et de relever les niveaux de production en réalisant la combinaison technique et économique optimum des différents facteurs de production ; (4) surmonter les différents obstacles d'ordre technique, institutionnel, économique et social.

244. La FAO examine activement la question dans cette optique. Il paraît toutefois opportun que les pays accordent une plus grande attention à l'application de techniques appropriées de planification de l'exploitation des ressources en terres et en eau à l'échelon national.

245. On a mis notamment l'accent sur les mesures tendant à étendre la superficie cultivée moyennant la mise en valeur de terres vierges, la transformation des prairies naturelles en prairies artificielles, l'extension de la superficie irriguée et la restauration des terres par la lutte contre les inondations, la dessalination et le drainage.

246. Les délégations ont fourni des renseignements sur les problèmes et les expériences dans ce domaine et elles ont formulé quelques observations sur le document de travail, en insistant sur :

- a) le besoin d'améliorer l'aménagement des systèmes d'irrigation et de drainage, surtout au niveau de l'exploitation ;
- b) l'utilité d'exécuter des inventaires des ressources en eau superficielles et souterraines pour répondre aux différents types de besoins en eau ;
- c) la nécessité d'accorder la plus grande attention à l'amélioration des terres déjà cultivées, avant de défricher de nouvelles terres dans le cadre de programmes de colonisation ;

- d) la supériorité des zones irriguées qui ont un potentiel de production accru, où les risques de pertes sont moindres et qui sont plus capables d'absorber les facteurs de production nécessaires pour la culture intensive ;
- e) la nécessité d'accorder une plus grande attention au problème de la diversification des cultures dans les zones marginales, notamment dans le cas de la banane et du café.

247. La Conférence a adopté la recommandation suivante :

Recommandation N° 12/68

LA CONFERENCE REGIONALE

Considérant

1. la nécessité impérieuse pour plusieurs pays d'Amérique latine de disposer d'un plus grand nombre de renseignements de base et d'études sur leurs ressources hydriques, tant superficielles que souterraines ;
2. les lacunes des systèmes d'aménagement de l'irrigation, particulièrement au niveau de l'exploitation, ainsi que les graves conséquences qui en résultent, comme la salinité et l'excès d'humidité ;
3. l'augmentation des besoins en eau des populations urbaines, de l'agriculture et des autres secteurs de l'économie de ces pays ;

Recommande aux Etats Membres de la Région et au Directeur général de la FAO:

1. de développer les études sur les ressources hydriques, l'aménagement de l'irrigation et les systèmes de drainage dans les pays de la Région, particulièrement dans les zones où les besoins d'eau dépassent les disponibilités actuelles ;
2. d'encourager les organismes internationaux de crédit et autres à élaborer et à financer des projets tendant à assurer la conservation et l'amélioration des sols, ainsi que l'utilisation rationnelle des eaux.

CONDITIONS NECESSAIRES A L'AMELIORATION DES RENDEMENTS

248. En ouvrant les débats sur ce thème, le Directeur général adjoint, M. Wells, a mis en relief les progrès exceptionnels qui ont été réalisés ces dernières années à cet égard, par exemple, dans le cas du blé au Mexique et du riz aux Philippines. Il faut toutefois poursuivre les enquêtes de base dans ce domaine non seulement pour améliorer encore les nouvelles variétés mais aussi parce qu'il peut être nécessaire de les remplacer à cause des problèmes nouveaux que leur emploi peut soulever. Il a relevé en outre que les nouvelles variétés à haut rendement exigeaient l'emploi de quantités accrues d'engrais et de pesticides, une meilleure utilisation des ressources hydriques et des pratiques culturales améliorées.

249. Considérant l'accroissement des rendements, la Conférence a mentionné non seulement le développement des cultures, mais aussi celui des pâturages, de la production animale et des forêts.

250. Les délégués ont été généralement d'accord pour estimer que, même en Amérique latine où il existe d'abondantes ressources en terres, il faudra dans l'avenir prêter beaucoup plus d'attention à l'accroissement des rendements pour réaliser les gains de production nécessaires en vue de nourrir une population qui aura doublé d'ici 1985.

251. Plusieurs délégués ont fait remarquer que, même si quelques résultats spectaculaires ont été obtenus, ces dernières années, dans le domaine de la recherche, ceux-ci ne seront guère utiles s'ils ne peuvent être mis à la portée des agriculteurs proprement dits. Il est encourageant de noter que divers délégués ont signalé l'adoption récente dans leurs pays respectifs de nouvelles dispositions légales sur les semences et les systèmes de multiplication et de distribution de semences et de plants améliorés. Toutefois, d'autres délégués ont indiqué qu'il restait encore beaucoup à faire et qu'on dépense encore de grandes quantités de devises pour importer des semences et des plants.

252. Plusieurs délégués ont fait observer que jusqu'à présent les recherches avaient été concentrées le plus souvent sur les cultures éventuellement exportables et que les cultures alimentaires de base avaient été négligées. En conséquence, la Conférence a recommandé que les pays attachent plus d'importance aux recherches sur certaines cultures telles que les légumineuses, les légumes, les racines féculentes et, spécialement dans la région latino-américaine, les plantes herbagères.

253. Un délégué a mentionné la nécessité d'examiner spécialement l'économie de l'accroissement des rendements. A ce propos, un autre délégué a indiqué qu'on accorde aux producteurs des subventions considérables pour les inciter à utiliser des engrais en plus grande quantité, de manière à réduire les prix de revient.

254. Le délégué du Venezuela a mentionné une recommandation qui avait été adoptée à la dernière conférence régionale pour l'Amérique latine et qui invitait la FAO à fournir une assistance technique à la Région en désignant un spécialiste des semences qui aiderait les pays à développer leurs programmes nationaux en matière de semences. On a expliqué que la Division technique compétente s'était efforcée de trouver des fonds à cet effet.

255. La Conférence a reconnu que la FAO a travaillé au rassemblement de renseignements sur les résultats des recherches dans le monde entier et qu'elle aidait à promouvoir, dans la mesure du possible, l'échange de matériel végétal pour la plantation. Elle a aussi estimé qu'il fallait accorder une plus grande importance à cette forme utile d'aide aux Etats Membres, car certains d'entre eux éprouvent quelques difficultés à obtenir des informations et du matériel de ce genre.

256. La délégation de l'Argentine s'est déclarée satisfaite de la façon dont la Division de la production végétale et de la protection des plantes de la FAO s'est acquittée jusqu'ici de ses tâches sur le terrain, avec les ressources limitées dont elle dispose.

257. La Conférence a adopté la recommandation suivante :

Recommandation N° 13/68

LA CONFERENCE REGIONALE

Considérant

1. qu'il y a lieu d'accroître la productivité de l'agriculture et de l'élevage dans la Région ;
2. qu'il convient d'utiliser les variétés améliorées pour développer la production ;
3. qu'il existe dans la Région beaucoup de variétés nouvelles et améliorées et de matériel génétique approprié ;
4. qu'il est quelque peu difficile de se procurer ces variétés et ce matériel ;
5. que des travaux utiles sont déjà en cours dans ces domaines ;

Recommande au Directeur général de la FAO

que la FAO renforce les mesures pour mettre à la disposition des Etats Membres qui le demandent des renseignements concernant ces nouvelles variétés et ce matériel génétique et qu'elle les aide en outre à obtenir ces nouvelles variétés améliorées pour les utiliser dans leurs programmes d'élevage et de recherche.

AUTRES ASPECTS DU DEVELOPPEMENT AGRICOLE REGIONAL A LONG TERME

258. Différentes délégations se sont déclarées préoccupées par le problème du chômage rural qui tend à s'aggraver malgré l'exode considérable de population vers les villes.

259. On a fait remarquer qu'en choisissant des techniques propres à accroître la production et la productivité agricoles, surtout celles qui relèvent de la mécanisation, on devait tenir compte de leur influence sur le niveau de l'emploi. Il est vrai que ces rapports entre la technologie et le niveau de l'emploi agricole ne sont pas assez connus en Amérique latine et il conviendrait donc que la FAO entreprenne des études sur cette question, conjointement avec la CEPAL, l'OIT et d'autres organisations.

260. Le Secrétariat a annoncé à cet égard que la FAO, ainsi que les autres organismes mentionnés, collaboraient au "Plan d'Ottawa" de l'OIT sur l'emploi en Amérique latine, de sorte que le désir exprimé par la Conférence confirmait la nécessité de donner une impulsion accrue aux travaux sur un problème de cette importance.

261. La Conférence a adopté la recommandation suivante :

Recommandation N° 14/68

LA CONFERENCE REGIONALE

Considérant

1. qu'en dépit de l'exode considérable des campagnes vers les villes, la population rurale dans la majorité des pays latino-américains continue de s'accroître en chiffres absolus ;
2. que ces mouvements de population créent des problèmes d'intégration à la vie urbaine et de chômage général ;
3. que les possibilités d'emploi dans le secteur agricole sont insuffisantes pour absorber de façon productive la main-d'oeuvre rurale ;
4. qu'on doit donc tenir compte des problèmes dérivant d'une libération indésirable de main-d'oeuvre en choisissant les techniques propres à accroître la production et la productivité agricoles ;
5. que les répercussions exercées sur le niveau de l'emploi par l'introduction de nouvelles techniques et spécialement par l'introduction de la mécanisation ne sont pas bien connues en Amérique latine.

Recommande au Directeur général de la FAO

1. de promouvoir, avec la collaboration de la CEPAL, de l'OIT et d'autres organismes, la réalisation d'études destinées à éclairer les rapports existant entre la technologie et l'emploi rural, pour aider les gouvernements des Etats Membres à élaborer leurs politiques de développement agricole et les institutions d'assistance technique et de financement, notamment la BID et la BIRD, à définir leurs activités opérationnelles.

262. La Conférence a adopté la recommandation suivante :

Recommandation N° 15/68

LA CONFERENCE DE LA FAO

Considérant

que, lors des conférences régionales de la FAO pour l'Amérique latine, la délégation du Brésil n'a pas la possibilité de s'exprimer dans sa propre langue ;

que le portugais est une des langues de travail aux réunions régionales de l'OIT et que le Conseil de la FAO a recommandé l'utilisation de l'arabe et de l'allemand pour certaines activités de l'Organisation ; et

l'importance incontestable du Brésil dans la Région et la participation très active de ce pays aux activités de la FAO

Recommande au Directeur général de la FAO

que l'Organisation assure un service d'interprétation simultanée pour le portugais lors des prochaines conférences régionales pour l'Amérique latine.

AUTRES QUESTIONS

263. Le délégué de Cuba a informé la Conférence qu'il y a six mois son Gouvernement avait été invité par la FAO à envoyer un participant à un cours sur les recensements et les méthodes modernes de contrôle statistique qui devait avoir lieu à Washington. En réponse à cette invitation, le Gouvernement cubain avait désigné un candidat, mais le Gouvernement des Etats-Unis a refusé le visa au candidat cubain qui n'a donc pu suivre ce cours. La délégation de Cuba a dénoncé, comme discriminatoire et contraire à l'esprit de la FAO, le comportement du Gouvernement des Etats-Unis d'Amérique.

264. Le délégué des Etats-Unis a expliqué que la délivrance des visas était régie par les dispositions de la législation de son pays. En l'occurrence, ce refus n'a pas été dû au fait que le candidat provenait d'un pays déterminé, mais au fait qu'il ne remplissait pas les conditions légales pour être admis sur le territoire des Etats-Unis, comme la FAO en a été informée en temps opportun.

265. La Conférence a adopté la recommandation suivante :

Recommandation N° 16/68

LA CONFERENCE REGIONALE

Considérant

qu'il existe dans la région latino-américaine une documentation inédite considérable et variée sur les disciplines intéressant le développement agricole;

que cette documentation ne fait pas l'objet d'échanges satisfaisants entre les pays et les organismes agricoles de la Région;

que si les pays et organismes de la région latino-américaine pouvaient connaître et analyser cette documentation, ce serait un moyen efficace et économique d'accélérer le développement agricole de la Région;

qu'il n'existe pas dans les différents pays une connaissance parfaite des organismes gouvernementaux et non gouvernementaux s'occupant des différentes disciplines qui concourent au développement agricole de la Région;

le bon fonctionnement, l'organisation efficace et l'expérience utile du Centre de documentation de la FAO à Rome;

que la FAO est disposée dans la mesure du possible à prêter son concours en vue de l'organisation de centres de documentation nationaux dans la Région;

Recommande au Directeur général de la FAO et aux gouvernements des pays de la Région:

d'étudier jusqu'à quel point, compte tenu de l'urgence de cette mesure, la FAO peut effectivement fournir une aide en vue de créer et de développer des centres nationaux et régionaux de documentation en Amérique latine, avec la collaboration du PNUD et d'autres organismes nationaux, régionaux et internationaux.

CONCLUSIONS

RESUME ET DEBAT SUR L'ORIENTATION DU TRAVAIL DE LA FAO DANS LA REGION

266. Dans une tentative de résumer les points saillants des débats et surtout de faire la synthèse des observations formulées par les délégués, le Représentant régional de la FAO en Amérique latine a déclaré que la Conférence avait examiné des questions fondamentales pour le développement de l'agriculture latino-américaine dans le cadre d'un dialogue extrêmement constructif révélateur de l'intérêt que les pays portent à

l'élaboration d'une politique rationnelle de développement agricole à laquelle la FAO puisse apporter une contribution maximum.

267. Il a constaté que les pays étaient vivement désireux de doter l'Amérique latine d'un Bureau à forte structure régionale qui, dans le domaine de sa compétence, joue un rôle de premier plan dans la Région, et il a déclaré qu'il souscrivait à cette manière de voir.

268. Il a noté le renforcement de la coopération entre la CEPAL et la FAO et le regain d'intérêt qu'elle suscite, et il a constaté que les délégations semblaient convaincues de la valeur des efforts conjugués déployés par ces deux institutions.

269. La Conférence a aussi permis de se rendre compte des efforts accomplis par le Directeur général pour assigner des objectifs nouveaux et plus concrets à son action au service du développement agricole et du bien-être des masses rurales. M. Boerma appréciera certainement beaucoup l'appui donné par la Conférence à ses propositions sur la stratégie de l'action future de la FAO.

270. Les problèmes majeurs qui se présentent à cet égard pourraient trouver une solution dans le cadre des cinq domaines d'action prioritaire. Ceux qui surgissent dans deux de ces domaines - amélioration du bien-être des masses rurales et commerce extérieur des produits agricoles - préoccupent aujourd'hui au plus haut point l'Amérique latine. Le développement agricole en particulier et l'expansion économique en général ne sauraient avoir d'autre fin que le bien-être de l'homme. Dans le cas particulier de la FAO, ses efforts doivent viser à améliorer le revenu des agriculteurs misérables, objectif dont le Directeur général tiendra certainement le plus grand compte quand il sera saisi de la recommandation relative à la stratégie de l'action future de la FAO et des autres recommandations adoptées par la Conférence au sujet de la réforme agraire et de l'amélioration des institutions et services ruraux.

271. Quant à la proposition de convoquer une réunion spéciale à Santiago pour examiner les questions ayant trait aux objectifs du PIM, celle-ci permettrait d'amorcer un dialogue grâce auquel les documents définitifs pourront refléter la situation réelle dans les pays de cette partie du monde et les inquiétudes qu'ils éprouvent.

272. A cet égard, les objectifs quantitatifs que l'on fixe servent essentiellement à l'analyse et ne sont pas des objectifs définitifs dont la non réalisation entraînerait automatiquement l'échec des plans. Tout plan de développement pour la région latino-américaine doit s'inscrire dans le contexte de l'économie mondiale et, bien que la Région dispose d'un potentiel considérable qui pourrait lui permettre d'accélérer son développement agricole, elle n'arrive pas toujours à le faire à cause des limitations imposées aussi bien par la demande mondiale que par la demande régionale. Les débats sur le contrôle de la croissance démographique ont fait ressortir des divergences d'opinions qu'il a fallu concilier soigneusement. La FAO a adopté le même critère que d'autres organisations des Nations Unies et beaucoup de pays en voie de développement, à savoir que, étant donné la difficulté de développer les ressources naturelles pour faire face à l'accroissement rapide de la population, le problème démographique doit être pris en considération. En outre, l'Amérique latine a la chance de disposer d'un potentiel agricole considérable encore peu exploité pour surmonter ses problèmes.

273. Les opinions exprimées par les délégués au sujet des graves problèmes du commerce international ont une importance considérable, ainsi que leur préoccupation justifiée devant la détérioration chronique des termes d'échange, phénomène qui constitue l'une des grandes contradictions dans la structure actuelle de l'économie mondiale caractérisée par la pénurie dramatique de produits alimentaires et le faible pouvoir d'achat de beaucoup de pays en voie de développement. Ceci contraste avec la nécessité fréquente de limiter la production dans les pays développés et avec leur désir d'atteindre l'autosuffisance pour le plus grand nombre possible de matières premières parmi lesquelles beaucoup sont relativement plus avantageuses à produire dans les pays en voie de développement. Même s'il n'existe pas de solution facile et prévisible à ce paradoxe, la situation paraît moins sombre si l'on considère les solutions que les accords de coopération internationale apportent aux problèmes concernant certains produits.

274. De nombreuses délégations se sont déclarées préoccupées par la lenteur de l'intégration économique en Amérique latine. Cette entreprise intéresse étroitement les exportations de produits agricoles de la Région et le problème des termes de l'échange, l'un des thèmes centraux de la Conférence dont la FAO s'occupe de près depuis longtemps, notamment en participant avec la SIECA et l'ALALC à l'étude des possibilités de commerce intra-régional et d'intégration.

275. Les délégations ont formulé sur d'autres questions - stimulants économiques et commercialisation des produits agricoles, développement de l'élevage, développement et amélioration des ressources en terres et en eaux et mise au point de variétés à haut rendement - des suggestions toujours utiles dont la FAO doit tenir compte dans l'élaboration de ses programmes futurs pour l'Amérique latine.

276. On a mentionné particulièrement les stimulants à la production agricole qui doivent être suffisants pour inciter les agriculteurs à réaliser les objectifs officiels. On a évoqué à cet égard le problème de l'exode massif de la jeunesse rurale vers les centres urbains, qu'on peut résoudre seulement en offrant à la jeunesse des avantages qui l'inciteront à rester à la campagne. A ce propos, on a relevé l'utilité de la recommandation formulée par la Conférence à l'effet d'entreprendre des études pour déterminer les rapports entre la technologie agricole et l'emploi dans le secteur rural.

277. On a aussi souligné que l'action de la FAO devait obtenir l'appui de l'opinion mondiale et qu'il fallait entreprendre à cet effet des campagnes d'information très actives pour faire connaître les objectifs et les réalisations de l'Organisation.

278. On a formulé des suggestions sur la durée future des conférences régionales, le traitement équilibré des divers sujets et les procédures à suivre. A cet égard, mention a été faite des considérations sur l'opportunité de convoquer ou non ces réunions. Jusqu'à présent, on ne dispose pas d'autre moyen d'établir un dialogue direct entre le Secrétariat de la FAO et les Etats Membres de la Région.

279. Le Représentant régional a exprimé la gratitude de la FAO au peuple et au Gouvernement jamaïcains pour l'hospitalité généreuse qu'ils ont accordée aux participants à la Conférence et pour les installations excellentes qu'ils ont mises à leur disposition. Il a aussi remercié M. Gyles, Ministre de l'agriculture et des terres, qui a présidé la Conférence avec doigté et avec une patience illimitée.

280. Durant le débat qui a suivi, plusieurs délégués se sont déclarés satisfaits du résumé circonstancié présenté par le Représentant régional qui a rappelé les points les plus marquants discutés lors de la Conférence.

281. Les délégués se sont félicités de la décision de la FAO d'avoir autorisé le nouveau Représentant régional à participer à la Conférence avant d'assumer son poste, ce qui lui a permis d'avoir une vision claire des problèmes qui concernent l'Amérique latine. Il pourra ainsi affronter dès le début les responsabilités inhérentes à ses hautes fonctions en disposant d'une masse de renseignements essentiels.

282. Les délégués ont exprimé à l'unanimité le voeu que le nouveau Représentant régional se rende dans les pays de la Région pour se rendre compte directement de la situation réelle.

283. On a réaffirmé l'importance des recommandations qui exigent des services régionaux forts, ayant une structure adéquate qui leur assure une efficacité toujours accrue, ce qui aidera la FAO à s'acquitter de son rôle directeur dans les domaines de l'agriculture et de l'alimentation dans la Région.

284. On a mis l'accent sur le fait que le budget pour 1970/71 devrait prévoir le renforcement des services régionaux. Il ne faut aucunement les réduire, car il en résulterait un affaiblissement de la structure régionale envisagée.

285. On est généralement convenu de la nécessité de renforcer la Division mixte FAO/CEPAL pour qu'elle puisse étendre ses activités aux différentes zones de la Région et aider surtout à réaliser l'intégration latino-américaine souhaitable.

286. A propos du PIM, on a déclaré que les gouvernements devront continuer à lui prêter la plus grande attention, malgré son caractère provisoire, pour éviter le risque qu'il finisse par ne refléter ni la situation réelle ni les possibilités de mise en valeur du secteur agricole en Amérique latine.

287. En ce qui concerne la réunion dont la convocation a été recommandée pour le début de 1969 à Santiago, on a insisté sur le fait que les observations qu'elle formulera devront être consignées dans le document. S'il est impossible de le faire faute de temps, les observations que feront les pays intéressés devront être incluses dans un document annexe faisant partie intégrante du PIM.

288. On a souligné que les pays dans lesquels les études entreprises au titre du PIM n'ont pas été terminées devraient pouvoir participer à la réunion de Santiago ou à d'autres réunions afin d'obtenir des renseignements suffisants sur les projets qui les concernent et de pouvoir y être associés de façon adéquate.

289. On a insisté pour que la FAO oriente sa politique, dans tous les domaines de sa compétence, vers l'implantation d'industries nationales en Amérique latine ou vers leur consolidation, dans l'intérêt des pays de la Région.

290. En ce qui concerne les cinq domaines de concentration des activités futures de la FAO, on a mis en relief leur importance et l'adhésion de la Conférence à cette stratégie, en exprimant l'espoir que l'action sur le terrain répondra aux espoirs que mettent en elle les gouvernements et l'Organisation.

291. On a mis à nouveau l'accent sur les réformes structurelles et institutionnelles qui ont été analysées de façon approfondie durant la Conférence et qui jouent un rôle déterminant dans le développement de la Région, en insistant sur la nécessité de promouvoir véritablement la réforme agraire, surtout dans les pays où la situation agricole et les régimes fonciers l'exigent.

DATE ET LIEU DE LA ONZIEME CONFERENCE REGIONALE DE LA FAO POUR
L'AMERIQUE LATINE

292. La délégation du Venezuela a invité la FAO à tenir à Caracas la onzième Conférence régionale pour l'Amérique latine. Cette proposition a été appuyée par les délégations de la République Dominicaine, de l'Equateur, de Panama et de l'Uruguay. La Conférence a recommandé au Directeur général d'accepter cette invitation en précisant que, pour ce qui est de la date, elle n'avait pas de proposition ferme à formuler. Elle a demandé au Directeur général de fixer cette date après avoir consulté au préalable les gouvernements des pays de la Région. Le Directeur général adjoint de la FAO a remercié la délégation du Venezuela de son aimable invitation dont il sera dûment tenu compte lorsque le moment sera venu de préparer la conférence en question, qui aura lieu en 1970.

PRESTATION DE SERMENT DU REPRESENTANT REGIONAL
DESIGNE POUR L'AMERIQUE LATINE

293. Avant de passer à l'approbation du rapport final de la Conférence, il a été décidé de profiter de la présence de M. Juan Felipe Yriart pour lui faire prêter ici même serment de fidélité à l'Organisation, étant donné ses liens étroits avec les pays de la Région. En sa qualité de représentant principal du Directeur général, M. O.V. Wells, Directeur général adjoint de la FAO, a alors fait prêter serment à M. Yriart.

REUNIONS EXTRA-OFFICIELLES

294. Les quatre réunions extra-officielles ci-après ont eu lieu durant la Conférence. Les rapports y relatifs figurent dans les annexes I à IV au présent document.

Campagne mondiale contre la faim et Appel aux jeunes du monde	Annexe I
Coopération de la FAO avec les institutions de financement	Annexe II
Programme de coopération FAO/Industrie	Annexe III
Centre de documentation FAO	Annexe IV

APPROBATION DU RAPPORT

295. Le Rapporteur s'est ensuite adressé à la Conférence pour présenter et expliquer le projet de rapport final (voir Annexe V).

296. La Conférence a alors passé à l'adoption du rapport, après y avoir introduit les corrections et amendements proposés par divers délégués. Le rapport dans sa version définitive a été approuvé dans les trois langues (espagnol, français et anglais).

297. La Conférence a également décidé à l'unanimité de joindre la déclaration du rapporteur en annexe au rapport final.

298. Comme l'avait demandé la neuvième Conférence régionale de la FAO pour l'Amérique latine (paragraphe 306 du rapport), le Directeur général, dans son invitation du 12 septembre 1968 à cette dixième conférence, avait insisté sur les "Exposés nationaux", et l'ordre du jour provisoire annoté qui accompagnait cette invitation (LARC/68/1(a)), indiquait que ces exposés pourraient ensuite servir de base à la présentation en 1969 des rapports au titre de l'article XI que les gouvernements doivent soumettre à la FAO, comme l'a recommandé la Conférence à sa quatorzième session (paragraphe 208-213 du rapport provisoire). Il a donc été décidé de considérer que les "exposés nationaux" présentés à cette conférence l'ont été en conformité de cette requête du Directeur régional. La FAO rassemblera ces exposés et les communiquera aux Etats Membres de la Région, dans le texte original, avec le rapport final de cette Conférence.

SEANCE DE CLOTURE

299. Le premier à prendre la parole à la séance de clôture a été l'Honorable J.P. Gyles, Ministre de l'agriculture et des terres de la Jamaïque, et Président de la Conférence régionale. Il a exprimé la satisfaction de son pays d'avoir pu accueillir une conférence de cette importance durant laquelle ont été passés en revue les principaux problèmes que rencontrent les pays latino-américains dans les secteurs de l'agriculture et de l'alimentation. Il s'est déclaré certain que l'esprit extrêmement constructif dont les délégués avaient fait preuve dans leurs interventions se maintiendra lors des conférences suivantes, pour le plus grand profit des pays de la Région. Il a exprimé son espoir personnel de rencontrer à nouveau ce groupe de personnes sympathiques lors des futures réunions et conférences régionales de la FAO. Il a remercié spécialement les délégués d'avoir contribué dans une si large mesure au succès de la réunion, grâce à la qualité de leurs interventions et de leurs recommandations. Il a également exprimé sa reconnaissance au Secrétariat de la FAO qui a organisé la Conférence avec tant d'efficacité.

300. Au nom du Directeur général, M. O.V. Wells, Directeur général adjoint de la FAO, a remercié le Gouvernement jamaïcain de sa généreuse hospitalité, le Président de la Conférence, l'Honorable J.P. Gyles, et les délégués. La Conférence a travaillé efficacement et ses résultats se traduisent en un nombre restreint de recommandations très concrètes. La FAO tiendra soigneusement compte des recommandations formulées lors de la dixième Conférence régionale de la FAO pour l'Amérique latine.

301. M. J.J. Tauber, Secrétaire de la Conférence, a exprimé sa gratitude au Président pour ses paroles aimables envers le Secrétariat. Il a remercié également le gouvernement

et les fonctionnaires jamaïquains de leur collaboration active et enthousiaste à l'organisation de la Conférence, les délégués de leur coopération amicale et le personnel des services du Secrétariat de ses efforts inlassables, et il a rendu plus spécialement hommage au Président de la Conférence pour la compétence avec laquelle il avait dirigé les travaux de la Conférence et pour l'esprit de collaboration dont il avait fait preuve dans ses rapports avec le Secrétariat.

302. M. G. Bula Hoyos, délégué de la Colombie, a pris ensuite la parole au nom des délégations des différents pays. Il a remercié le Gouvernement de la Jamaïque de son hospitalité, exprimé sa gratitude au Président pour la façon très efficace dont il avait dirigé les délibérations et exprimé sa vive gratitude au Secrétariat pour le travail qu'il avait accompli. Il a fait part de la satisfaction des délégués pour la façon extrêmement constructive dont la Conférence a mené ses travaux et s'est félicité des résultats extrêmement positifs qui ont été obtenus, en exprimant l'espoir que la FAO prendra des mesures positives pour donner suite aux recommandations formulées par la Conférence.

303. Le Président a pris à nouveau la parole pour remercier les orateurs en son nom propre et au nom du Gouvernement jamaïquain de leurs paroles de reconnaissance et il a prononcé la clôture de la dixième Conférence régionale pour l'Amérique latine à 23 h 50, le 13 décembre 1968.

RAPPORT DE LA REUNION EXTRA-OFFICIELLE SUR LA CAMPAGNE MONDIALE CONTRE

LA FAIM ET L'APPEL AUX JEUNES DU MONDE

Profitant de l'occasion offerte par la Conférence régionale pour l'Amérique latine, on a convoqué une réunion des Etats Membres pour examiner la situation de la Campagne mondiale contre la faim et de l'Appel aux jeunes du monde. Dix-huit délégations étaient représentées.

On a commencé par exposer brièvement les perspectives de la CMCF dont le Conseil a approuvé la poursuite pendant une nouvelle période de dix ans. On a aussi décrit la nature et les objectifs de l'Appel aux jeunes du monde, initiative qui vise à permettre à la jeunesse d'intervenir activement dans le processus du développement.

On a mis ensuite l'accent sur la nécessité pour les gouvernements d'encourager plus efficacement la constitution de comités nationaux de la CMCF et de comités de coordination des organisations de jeunesse, pour rendre plus dynamiques les deux programmes. On a aussi mentionné la création de comités de jeunes qui se chargent de promouvoir l'opération "Disque international".

Plusieurs délégués se sont déclarés satisfaits de l'oeuvre accomplie dans le cadre de la CMCF et ont exprimé l'espoir que les activités à ce titre continueront à se développer dans la Région. Quelques délégations ont mentionné l'utilisation des ressources de la Campagne pour résoudre certains problèmes de développement.

On a en outre estimé que les cinq domaines de concentration des efforts proposés par le Directeur général donnaient une idée claire des tâches à réaliser dans le cadre de la CMCF et de l'Appel aux jeunes du monde.

RAPPORT DE LA REUNION EXTRA-OFFICIELLE SUR LA COOPERATION DE LA
FAO AVEC LES INSTITUTIONS DE FINANCEMENT

A l'occasion de la dixième Conférence régionale de la FAO pour l'Amérique latine, une réunion spéciale groupant les délégations de quinze Etats Membres a été organisée pour examiner les progrès accomplis dans la mise en oeuvre des programmes de coopération de la FAO avec les institutions internationales de financement dans la Région.

Les participants ont noté avec satisfaction que la réorganisation de la FAO contribuerait à promouvoir des projets susceptibles d'attirer des investissements et ils se sont aussi félicités de la création d'un centre d'investissement pour assurer la coordination des activités dans ce domaine. Ils ont constaté que les accords de la FAO avec la Banque internationale et la Banque interaméricaine de développement, donnaient des résultats satisfaisants et, comme le succès des investissements dépend de l'intégration des ressources financières et techniques, ils ont jugé très souhaitable d'utiliser au maximum la compétence technique de la FAO pour définir et élaborer des projets. Ils ont spécialement insisté sur la nécessité d'accroître les ressources consacrées à ces programmes, dans la limite des moyens de la FAO, tout en appelant l'attention sur le fait que cela exigerait de la part des institutions de financement un effort parallèle qui reflète mieux l'importance de l'agriculture.

Considérant l'évolution des deux programmes, ils ont constaté avec satisfaction que les activités conjointes FAO/BID avaient été renforcées durant l'année écoulée et qu'elles étaient organisées sur une base plus systématique. Au moment de la réunion, plusieurs missions avaient déjà été entreprises dans le cadre de ces nouveaux arrangements. Les activités menées au titre des deux programmes portent sur un vaste domaine, notamment sur les forêts et les pêches et sur l'appui aux institutions agricoles.

Les banques se réservent la décision finale quant à l'octroi des crédits, mais les programmes sont conçus de manière à assurer la préparation de projets prêts à être évalués. A ce propos, on a relevé l'opportunité que les projets du PNUD soient préparés en liaison étroite avec les responsables des programmes. On s'est demandé si les gouvernements ne pourraient pas utiliser pour la préparation de projets en liaison avec les programmes de coopération les prêts que leur accordent les banques pour des études de pré-investissement. Dans le cas de la BID, cela allègerait aussi la charge qui pèse sur les ressources budgétaires à ce stade initial du développement.

De façon plus générale, on s'est aussi demandé si les missions entreprises au titre de ces programmes engageaient les banques en quoi que ce soit. On a indiqué qu'il n'y avait pas une "obligation de financement", mais que les consultations tripartites (banques, FAO, gouvernement) précédant ces missions signifiaient que les banques portaient un intérêt réel aux projets. On a aussi relevé que le fait même qu'une étude de viabilité soit entreprise n'impliquait pas nécessairement que les résultats en seraient favorables.

On s'est intéressé à la révision des procédures, de manière à accélérer les négociations entre les gouvernements et les banques. On a aussi suggéré que les responsables des programmes fournissent aux gouvernements des informations générales sur les difficultés les plus fréquentes que pose l'étude des demandes de prêt.

Quelques participants se sont demandés jusqu'à quel point il fallait entrer dans le détail quand on prépare un projet pour l'évaluation. On a fait observer que le rôle même des études de viabilité était d'indiquer la consistance des projets respectifs des points de vue technique, économique et institutionnel. Les méthodes et les critères peuvent différer selon les institutions de financement, mais ces problèmes doivent être pris en considération dans toute activité de financement, nationale ou internationale. Des prêts sectoriels ou des prêts globaux en faveur de zones géographiquement éloignées ont aussi été accordés, mais le projet en tant que tel a été soigneusement défini dans chaque cas.

Les participants ont exprimé le voeu que les problèmes commerciaux soient eux aussi examinés avec la coopération des institutions de financement. Une coopération a été amorcée dans ce domaine également et il existe des possibilités de la renforcer.

En conclusion, on a noté avec satisfaction les efforts déployés dans le secteur agricole par la FAO et par les organismes de financement.

RAPPORT DE LA REUNION EXTRA-OFFICIELLE SUR LE PROGRAMME
DE COOPERATION FAO/INDUSTRIE

Les participants à la réunion ont noté que ce Programme devait essentiellement servir de catalyseur pour mobiliser les ressources financières, administratives et techniques et faciliter l'exécution de projets d'investissements dans les pays en voie de développement, moyennant des contacts plus étroits entre la FAO, l'industrie et les gouvernements.

Le Programme fonctionne depuis deux ans et demi seulement, mais plusieurs projets ont déjà été mis en route, spécialement dans les domaines de la transformation des produits alimentaires, de la foresterie et de l'élevage.

Bien que beaucoup de ces projets aient été mis au point avec le concours de certaines industries, on s'intéresse de plus en plus à des activités plus intégrées qui pourraient même englober les industries de transformation et les services auxiliaires.

A ce Programme participent des sociétés industrielles multinationales qui s'attachent à aider les pays à exécuter leurs programmes de développement. Une délégation a protesté en déclarant qu'à son avis la manière dont le Programme a été conduit jusqu'à présent ne favorisait pas le développement des industries authentiquement nationales mais bien les capitaux privés étrangers.

Il est également évident que le Programme doit encore être mieux compris et mieux connu, spécialement en Amérique latine, région qui peut attirer les investissements.

On peut inclure dans le cadre de ces activités la poursuite des projets, PNUD/FAO, ainsi que les projets proposés par les gouvernements et l'industrie. L'industrie peut coopérer non seulement à des projets de pré-investissement mais aussi à des activités de recherche, de formation et de démonstration et à d'autres activités de développement. La FAO reçoit également des avis techniques dans le cadre de cette coopération qui permet aussi d'introduire de nouvelles méthodes dans les activités de l'Organisation et d'assurer un échange réciproque de données techniques et économiques entre la FAO et l'industrie. Il importe que les gouvernements, en accord avec le Bureau régional, contribuent plus activement à soumettre aux responsables du Programme des idées pour des projets de développement susceptibles de promouvoir la coopération avec l'industrie.

RAPPORT DE LA REUNION EXTRA-OFFICIELLE SUR LE CENTRE DE DOCUMENTATION FAO

Avec l'aide du PNUD, la FAO a mis au point un système électronique de stockage et de récupération de la documentation agricole.

Le Centre de documentation FAO traite tous les documents produits par la FAO, qu'ils soient publiés ou inédits. Depuis 1967, il prépare un index mensuel des documents produits durant le mois précédent, avec des index cumulatifs semestriels et des index spéciaux portant sur la production passée depuis 1945.

L'indexation est effectuée à l'aide de "descripteurs" et de mots-clés qui servent à préparer des résumés analytiques des documents qui sont ensuite introduits dans l'ordinateur, avec la définition bibliographique. L'ordinateur imprime des index bibliographiques, par auteur et par sujet (KWIC).

Les documents sont conservés sur microfiche.

Le Centre assure deux sortes de services : service d'information, à l'aide des index courants et service de recherche de l'information, avec fourniture de bibliographies sur demande. L'utilisateur peut aussi recevoir des copies des documents conservés.

Plus de 20 000 unités documentaires ont déjà été emmagasinées et le Centre reçoit actuellement plus de 10 demandes par jour.

Parmi les améliorations envisagées, figure le traitement de la documentation technique provenant des projets sur le terrain FAO/PNUD et de la documentation relative aux projets de recherche agricole, ainsi qu'une assistance technique aux pays en voie de développement pour les aider à rassembler, sélectionner, enregistrer et indexer leur documentation agricole.

La Conférence a été brièvement informée des résultats de la deuxième réunion interaméricaine des bibliothécaires et documentalistes dans le secteur agricole qui s'est tenue récemment à Bogota.

Les participants à cette réunion ont recommandé la création de centres nationaux de documentation avec la collaboration d'organisations internationales telles que l'OEA, l'IICA la FAO, l'Unesco et le PNUD.

DECLARATION DU RAPPORTEUR DE LA CONFERENCE

Monsieur le Président, Messieurs les Délégués,

Qu'il me soit d'abord permis de vous remercier de l'honneur que vous m'avez fait en me nommant Rapporteur de cette Conférence.

La confiance qui m'a été ainsi témoignée comme représentant des délégations et les hautes responsabilités qui s'attachent à cette fonction ont été l'aiguillon qui m'a incité à concentrer toute mon attention pour dégager la teneur essentielle des interventions des délégués et l'esprit qui les inspirait. Il s'agit d'une tâche ardue quand on ne dispose pas de la sténographie ou d'un enregistrement des débats qui reflète fidèlement le contenu des interventions.

Comme vous pourrez le noter en examinant le projet de rapport qui vous a été distribué, nous avons essayé de réduire son volume au maximum de manière à obtenir un document plus maniable, pour tenir compte des observations formulées sur le volume exagéré de la documentation à la dernière conférence à laquelle j'ai eu l'honneur d'assister.

Pour la première fois également, cette Conférence soumet un nombre restreint de recommandations mais, à mon avis, elles ont toutes une grande importance étant donné leur qualité et l'esprit novateur dont elles témoignent.

Comme il ressort du paragraphe 298 du rapport, le rapporteur est convenu avec le Secrétariat de publier le texte complet des exposés nationaux, lesquels seront communiqués dans les meilleurs délais. C'est la raison pour laquelle le projet de rapport de la Conférence ne contient qu'un bref rappel des principales considérations exprimées par les délégations.

Je suis certain qu'à la lecture du document beaucoup de délégués soumettront des propositions pour l'améliorer, et je les remercie d'ores et déjà de leur collaboration. Je les prie de les présenter par écrit en vue de leur inclusion dans le rapport final, de manière à éviter autant que possible de prolonger exagérément les débats à cette séance de clôture.

Je ne voudrais pas terminer sans remercier publiquement les fonctionnaires et le personnel de la FAO qui, sans ménager leurs efforts, ont contribué à rendre possible la présentation de ce document.

J'ai l'honneur de soumettre ce projet de rapport à l'examen de Monsieur le Président et de Messieurs les Délégués.

Je vous remercie beaucoup.

A. ESTADOS MIEMBROS
DE LA REGION

MEMBER NATIONS
OF THE REGION

ETATS MEMBRES
DE LA REGION

ARGENTINA - ARGENTINE

Delegado: E. TAKACS
Administrador General de Bosques
Buenos Aires

Suplente: A. MARZOCCA
Director del Departamento de Especialización del Instituto Nacional
de Tecnología Agropecuaria
Buenos Aires

Adjuntos: E.J. BASAVILBASO
Consejero de la Embajada de Argentina en Jamaica
Kingston

C.A. MAZZITELLI
Consejero Económico, Miembro de la Secretaría de Estado de Comercio
Exterior
Buenos Aires

BARBADAS - BARBADOS - LA BARBADE

Delegate: C.E. TALMA
Minister of Health and Community Development
Bridgetown

Alternates: J.W. CORBIN
Parliamentary Secretary
Ministry of Agriculture
Bridgetown

E.C. PILGRIM
Chief Agricultural Officer
Ministry of Agriculture
Bridgetown

Adviser: A.H. BRATHWAITE
Agricultural Economist
Ministry of Agriculture
Bridgetown

BOLIVIA - BOLIVIE

Delegado: R. BALDIVIESO
Ministro de Agricultura, Ganadería y Colonización
La Paz

Suplente: R. JAUREGUI
Jefe de la Oficina de Planificación
Ministerio de Agricultura
La Paz

BRASIL - BRAZIL - BRESIL

Delegate: I.A. PEREIRA
Minister of Agriculture
Rio de Janeiro

Alternates: L.R. ZANON
Director General of Planning
Ministry of Agriculture
Brasilia

M. MARTINS CHAVES
Planning Adviser, Central Planning and Control Office
Ministry of Agriculture
Rio de Janeiro

F. MUÑIZ
Secretary General
Ministry of Interior
Rio de Janeiro

J.A.M. CHACEL
Director, Institute of Economy
Rio de Janeiro

O.G. OLIVEIRA
Secretary of Embassy
Ministry of Foreign Relations
Rio de Janeiro

COLOMBIA - COLOMBIE

Delegado: E. PEÑALOSA
Ministro de Agricultura
Bogotá

Suplente: G. BULA HOYOS
Consul General de Colombia
Amsterdam, Países Bajos

COSTA RICA

Delegado: C.A. VOLIO GUARDIA
Gerente, Banco Anglocostarricense
San José

Suplentes: L.J. AGUILAR LEON
Director, Banco de Crédito Agrícola
Cartago

V.M. LIZANO BARAHONA
Director, Consejo Nacional de Producción
San Carlos

CUBA

Delegado: C.R. RODRIGUEZ
Ministro, Presidente de la Comisión Nacional de Colaboración Económica
y Científico-Técnica
La Habana

Suplente: P. TORRAS DE LA LUZ
Director de la Comisión de Colaboración Económica
La Habana

Adjuntos:

R. NUÑEZ CUESTA

Director en el Ministerio de Comercio Exterior
La Habana

C. VICTORERO

Vicedirector del Ministerio de la Industria Alimenticia
La Habana

J. MARQUEZ ARNER

Director de la Flota Cubana de Pesca
La Habana

A. PERNAS ALVAREZ

Jefe del Departamento Agrícola de la Junta Central de Planificación
La Habana

R. ARIAS OTERO

Director Técnico de Plátano en el Equipo Técnico Agrícola
La Habana

P. OROZCO

Director Técnico de Frutales en el Equipo Técnico Agrícola
La Habana

J.M. ANTELO VILLANUEVA

Jefe del Departamento de Organismos Especializados
Ministerio de Relaciones Exteriores
La Habana

M. TORRES RODRIGUEZ

Funcionario del Ministerio de Relaciones Exteriores
La Habana

A. VELAZQUEZ

Cónsul de Cuba en Jamaica
Kingston

J.R. MARTIN ORIA

Director de Investigaciones Agrícolas
Universidad de La Habana
La Habana

A. PASCUAL ACOSTA

Jefe de Veterinaria del Equipo de Ganadería
La Habana

Asesores:

F. LOPEZ VEGA

Funcionario de la Comisión Nacional de Colaboración Económica y Científico-Técnica
La Habana

L. CASO ALONSO

Funcionario de la Comisión Nacional de Colaboración Económica y Científico-Técnica
La Habana

P. JOLA DOMINGUEZ

Funcionario de la Comisión Nacional de Colaboración Económica y Científico-Técnica
La Habana

CHILE - CHILI

Delegado: J. DEL CANTO
Jefe, Departamento de Recursos Financieros
Oficina de Planificación Agrícola
Ministerio de Agricultura
Santiago de Chile

Suplente: F. GONZALEZ
Director, División de Asistencia Técnica y Crediticia
INDAP
Santiago de Chile

ECUADOR - EQUATEUR

Delegado: F. PORTILLA
Viceministro
Ministerio de Agricultura y Ganadería
Quito

Adjuntos: R. PAZYMINO
Jefe del Servicio de Estadística
INIAP
Quito

J. BURBANO
Asistente, Gerencia General
Banco Nacional de Fomento

M.A. LEON LARREA
Jefe de la Sección Agropecuaria
Junta Nacional de Planificación
Quito

ESTADOS UNIDOS DE AMERICA - UNITED STATES OF AMERICA - ETATS-UNIS D'AMERIQUE

Delegate: W.P. ALLEN
Deputy Assistant Secretary
Bureau of International Organization Affairs
Department of State
Washington, D.C.

Alternate: R.W. PHILLIPS
Director, International Organization Staff
Department of Agriculture
Washington, D.C.

Advisers: D.R. FIESTER
Deputy Chief, Agriculture Division
Latin American Bureau
Agency for International Development
Department of State
Washington, D.C.

K.A. GUENTHER
Economist and Second Secretary
Office of International Economic and Social Affairs
Bureau of International Organization Affairs
Department of State
Washington, D.C.

H.L. HALL
Western Hemisphere Branch
Economic Research Service
Department of Agriculture
Washington, D.C.

M. HERNANDEZ-AGOSTO
University Professor
Río Piedras
Puerto Rico

FRANCIA - FRANCE

Délégué: G. LISETTE
Représentant Permanent auprès de la CEPAL
Ministère des Affaires Etrangères
Paris

Suppléant: P. MARTIN
Attaché Commercial
Ambassade de la République Française
Kingston, Jamaica

Expert: J.P. SCHRICKE
Conseiller a l'Ambassade de la République Française
Kingston, Jamaica

GUYANA - GUYANE

Delegate: B.W. CARTER
Chief Agricultural Officer
Ministry of Agricultural and Natural Resources
Georgetown

Associate: C.E. BARKER
Principal Assistant Secretary
Ministry of Agriculture and Natural Resources
Georgetown

JAMAICA - JAMAÏQUE

Delegate: Hon. J.P. GYLES
Minister of Agriculture and Lands
Ministry of Agriculture and Lands
Kingston

Alternates: Hon. R. LIGHTBOURNE
Minister of Trade and Industry
Ministry of Trade and Industry
Kingston

W.G. MACLAREN
Parliamentary Secretary
Ministry of Agriculture and Lands
Kingston

Senator C.V. ATKINSON
Parliamentary Secretary
Ministry of Agriculture and Lands
Kingston

Hon. G.A. BROWN
Governor, Bank of Jamaica
Kingston

R.T. COUSINS
Permanent Secretary
Ministry of Agriculture and Lands
Kingston

W.G. STUART
Chief Technical Officer
Ministry of Agriculture and Lands
Kingston

L.B. ROBINSON
Director of Extension Services
Ministry of Agriculture and Lands
Kingston

Associates:

M. EL MOGHAZI
Agricultural Planning Unit
Kingston

I.E. JOHNSON
Agricultural Planning Unit
Kingston

D.A.R. CAMPBELL
Director of Livestock Development
Ministry of Agriculture and Lands
Kingston

W.K. MITCHELL
Acting Director of Crops and Soils
Ministry of Agriculture and Lands
Kingston

G. BONNICK
Ministry of Finance and Planning
Kingston

R.G. JACKSON
Chairman, Agricultural Development Corporation
Kingston

R.K. AQUART
Chairman, Agricultural Marketing Corporation of Jamaica
Kingston

W.N. HENRY, C.B.E.
President, Jamaica Agricultural Society
Kingston

H.L. ROPER
Chairman, Jamaica Livestock Association
Kingston

R.W. HOWELL
Secretary, Agricultural Marketing Corporation
Kingston

R.E. MAIS
General Manager, Agricultural Development Corporation
Kingston

J.W. WOODHAM (Mrs.)
Secretary, Jamaica Livestock Association Ltd.
Kingston

W.L. SHIRLEY
Member of the Board of Management
Jamaica Agricultural Society
Kingston

W.E. BRYCE
Secretary Treasurer, Jamaica Agricultural Society
Kingston

Advisers:

L.E. McLAREN
Director of Livestock Research
Ministry of Agriculture and Lands
Kingston

H. SHAW
Director, Land Development and Utilization
Ministry of Agriculture and Lands
Kingston

A.A. BURNETT
Principal Assistant Secretary
Ministry of Finance and Planning
Kingston

D.C. BRICE
Principal Assistant Secretary
Ministry of Trade and Industry
Kingston

H. SCOTT
Assistant Secretary
Ministry of External Affairs
Kingston

G.P. CHAPMAN
Senior Research Coordinator, Faculty of Agriculture
University of the West Indies
Mona

J. MASTERTON
Director, Jamaica Livestock Association Ltd.
Kingston

H.J. RAINFORD
Manager, Jamaica Livestock Association Ltd.
Kingston

C.A. PANTON
Lecturer, Department of Botany
University of the West Indies
Kingston

St. C. RISDEN
Acting Commissioner of Valuations, Land Valuation Division
Ministry of Agriculture and Lands
Kingston

V.A. HAMILTON
Director and Vice-Chairman of Jamaica Livestock Association Ltd.
Spanish Town

MEXICO - MEXIQUE

Delegado: R. OSOYO ALCALA
Director General de Agricultura
Secretaría de Agricultura y Ganadería
México D.F.

Adjuntos: J. RODRIGUEZ VALLEJO
Coordinador del Centro Nacional de Enseñanza Agrícola
Secretaría de Agricultura y Ganadería
México D.F.

O. BRAUER H.
Director del Colegio de Postgraduados de la Escuela Nacional de
Agricultura
Chapingo

L. ROBLES
Director de la Escuela de Agricultura y Ganadería
Instituto Tecnológico y de estudios superiores de Monterrey
Monterrey

Experto: G. RETA P.
Director General de Sanidad Animal
Secretaría de Agricultura y Ganadería
México D.F.

NICARAGUA

Delegado: A. LOVO-CORDERO
Ministro de Agricultura
Ministerio de Agricultura
Managua

Suplente: F.M. SEQUEIRA
Director del Departamento de Investigaciones
Ministerio de Agricultura
Managua

PAISES BAJOS - NETHERLANDS - PAYS-BAS

Delegate: R.L. JANKIE
Minister of Agriculture, Animal Husbandry and Fisheries
Paramaribo, Surinam

Alternate: A.G. SMIT
Deputy Director of Agriculture, Animal Husbandry and Fisheries
Paramaribo, Surinam

Associate: H. DEL PRADO
Deputy Director of Agriculture, Animal Husbandry and Fisheries
Paramaribo, Surinam

Adviser: A.T. VINK
Deputy Conservator of Forests
Surinam Forest Service
Paramaribo, Surinam

PANAMA

Delegado: C. CABEZAS L.
Encargado de Negocios de la República de Panamá en Jamaica
Kingston

PARAGUAY

Delegado: H. BERTONI
Ministro de Agricultura y Ganadería
Ministerio de Agricultura y Ganadería
Asunción

PERU

Delegado: C. BOHL
Director General de la CONAPA
Ministerio de Agricultura
Lima

Suplente: R. GHIGLINO
Director, Oficina Sectorial de Planificación Agraria
Ministerio de Agricultura
Lima

REPUBLICA DOMINICANA - DOMINICAN REPUBLIC - REPUBLIQUE DOMINICAINE

Delegado: F. DORTA-DUQUE
Director, Oficina de Planificación, Coordinación y Evaluación
de la Secretaría de Agricultura
Santo Domingo

Suplente: C. NOUEL A.
Consul General de la República Dominicana
Kingston

TRINIDAD Y TABAGO - TRINIDAD AND TOBAGO - TRINITE ET TOBAGO

Delegate: E.H. MURRAY
High Commissioner for Trinidad and Tobago in Jamaica
Kingston

Alternate: E.J. HAMILTON
Acting Chief Technical Officer (Agriculture)
Ministry of Agriculture, Lands and Fisheries
Port-of-Spain

URUGUAY

Delegado: C. FRICK-DAVIE
Ministro de Ganadería y Agricultura
Ministerio de Ganadería y Agricultura
Montevideo

Suplente: J.L. MURGUIA
Director, Oficina de Programación y Política Agropecuaria
Ministerio de Ganadería y Agricultura
Montevideo

Adjuntos: G. LOCKHART
Coordinador de Servicios Veterinarios
Ministerio de Ganadería y Agricultura
Montevideo

J.C. ELENA
Experto en Programación Agrícola
Ministerio de Ganadería y Agricultura
Montevideo

VENEZUELA

Delegado: M. MORREO B.
Director General del Ministerio de Agricultura y Cría
Caracas

Suplente: J.L. PEÑALVER GOMEZ
Consejero Agrícola
Representante Permanente Alterno ante la FAO
Embajada de Venezuela
Roma

Adjuntos: H. GARCIA FARRERA
Director de Planificación Sectorial del Ministerio de Agricultura y Cría
Caracas

J. STREDEL
Asesor Económico del Banco Agrícola y Pecuario
Caracas

B. PAISES OBSERVADORES - OBSERVER NATIONS - NATIONS OBSERVATRICES

ALEMANIA, REP. FED. - GERMANY, FED. REP. - ALLEMAGNE, REP. FED.

B.A.J.H. EITEL
Chargé d'Affaires
Embassy of the German Federal Government
Kingston, Jamaica

CANADA

C. STONE
First Secretary
Canadian High Commission
Kingston, Jamaica

REINO UNIDO - UNITED KINGDOM - ROYAUME-UNI

D. ADAIR
Representative in the Caribbean
Tropical Products Institute
British Development Division in the Caribbean
Bridgetown, Barbados

C.D. SANDERSON
First Secretary
British High Commission
Kingston, Jamaica

OBSERVADOR PERMANENTE - PERMANENT OBSERVER - OBSERVATEUR PERMANENT

SANTA SEDE - THE HOLY SEE - SAINT-SIEGE

L.L. GRENIER (S.J.)
Directeur du Programme, CRS - USCC
Kingston, Jamaica

C. REPRESENTANTES DE LAS	REPRESENTATIVES OF THE	REPRESENTANTS DES
NACIONES UNIDAS Y	UNITED NATIONS AND	NATIONS UNIES ET
ORGANISMOS ESPECIALIZADOS	SPECIALIZED AGENCIES	INSTITUTIONS SPECIALISEES

NACIONES UNIDAS - UNITED NATIONS - NATIONS UNIES

C. QUINTANA
Secretario Ejecutivo de la CEPAL
Representante del Secretario General
Santiago de Chile

COMISION ECONOMICA DE LAS NACIONES UNIDAS PARA AMERICA LATINA (CEPAL)
ECONOMIC COMMISSION FOR LATIN AMERICA (ECLA)
COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'AMERIQUE LATINE (CEPAL)

C. QUINTANA
Secretario Ejecutivo
Santiago de Chile

S. CLARKE
Director, Oficina de la CEPAL para el Caribe
Port-of-Spain
Trinidad y Tabago

E. FEDER
Economista, CEPAL
México D.F.

PROGRAMA DE LAS NACIONES UNIDAS PARA EL DESARROLLO (PNUD)
UNITED NATIONS DEVELOPMENT PROGRAMME (UNDP)
PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT (PNUD)

C.L. COATES
Resident Representative for the UNDP
Kingston, Jamaica

W.G. WRIGHT
UN Information Assistant
Kingston, Jamaica

FONDO DE LAS NACIONES UNIDAS PARA LA INFANCIA (UNICEF)
UNITED NATIONS CHILDREN'S FUND (UNICEF)
FONDS DES NATIONS UNIES POUR L'ENFANCE (FISE)

A.J. REYNOLDS
Director Adjunto para América Latina de UNICEF
Santiago de Chile

PROGRAMA MUNDIAL DE ALIMENTOS (PMA)
WORLD FOOD PROGRAMME (WFP)
PROGRAMME ALIMENTAIRE MONDIAL (PAM)

F. AQUINO
Executive Director
Rome, Italy

F.G. HOLDER
Appraisal Officer
Rome, Italy

A. DE ALTH
Project Officer, WFP
Kingston, Jamaica

ORGANIZACION INTERNACIONAL DEL TRABAJO (OIT)
INTERNATIONAL LABOUR ORGANIZATION (ILO)
ORGANISATION INTERNATIONALE DU TRAVAIL (OIT)

A. VENTURELLI
Deputy Director, ILO Area Office in Mexico

ORGANIZACION MUNDIAL DE LA SALUD (OMS)
WORLD HEALTH ORGANIZATION (WHO)
ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTE (OMS)

D. JELLIFFE
Director, Caribbean Food and Nutrition Institute
Kingston, Jamaica

BANCO INTERNACIONAL DE RECONSTRUCCION Y FOMENTO (BIRF)
INTERNATIONAL BANK FOR RECONSTRUCTION AND DEVELOPMENT (IBRD)
BANQUE INTERNATIONALE POUR LA RECONSTRUCTION ET LE DEVELOPPEMENT (BIRD)

S. TAKAHASHI
Adviser - Agricultural Economics
Agriculture Projects Department
Washington, D.C., U.S.A.

ORGANISMO INTERNACIONAL DE ENERGIA ATOMICA (OIEA)
INTERNATIONAL ATOMIC ENERGY AGENCY (IAEA)
AGENCE INTERNATIONALE DE L'ENERGIE ATOMIQUE (AIEA)

M. FRIED
Director, Joint FAO/IAEA Division
Vienna, Austria

D. OBSERVADORES DE
ORGANIZACIONES
INTERGUBERNAMENTALES

OBSERVERS FROM
INTERGOVERNMENTAL
ORGANIZATIONS

OBSERVATEURS DES
ORGANISATIONS
INTERGOUVERNEMENTALES

BANCO INTERAMERICANO DE DESARROLLO (BID)
INTER-AMERICAN DEVELOPMENT BANK (IDB)
BANQUE INTERAMERICAINE DE DEVELOPPEMENT (BID)

J.I. CABRAL
Director de la División de Proyectos Agrícolas, BID
Washington, D.C.

T.F. CARROLL
Chief, Agricultural Economist
Washington, D.C.

ORGANIZACION DE LOS ESTADOS AMERICANOS (OEA)
ORGANIZATION OF AMERICAN STATES (OAS)
ORGANISATIONS DES ETATS AMERICAINS (OEA)

R.T. FREIRE
Chief, Agricultural Division
Department of Economic Affairs, OAS
Washington, D.C.

COMITE INTERAMERICANO DE LA ALIANZA PARA EL PROGRESO (CIAP)
INTER-AMERICAN COMMITTEE ON THE ALLIANCE FOR PROGRESS (CIAP)
COMITE INTERAMERICAIN DE L'ALLIANCE POUR LE PROGRES (CIAP)

R.T. FREIRE
Chief, Agricultural Division
Department of Economic Affairs, OAS
Washington, D.C.

INSTITUTO INTERAMERICANO DE CIENCIAS AGRICOLAS (IICA)
INTER-AMERICAN INSTITUTE OF AGRICULTURAL SCIENCES (IICA)
INSTITUT INTERAMERICAIN DES SCIENCES AGRICOLES (IISA)

R. COTO-MONGE
Director de Relaciones Oficiales
San José, Costa Rica

E.S. BELLO
Representante Oficial del IICA en los Estados Unidos de América
Washington, D.C.

H. CARRERA ANDRADE
Representante Oficial del IICA en Venezuela
San Felipe
Venezuela

INSTITUTO INTERAMERICANO DEL NIÑO (IIN)
INTER-AMERICAN CHILDREN'S INSTITUTE (IIN)
INSTITUT INTERAMERICAIN DE L'ENFANCE (IIN)

E.S. ENOCHS (Miss)
Honorary President and Consultant
Montevideo, Uruguay

ORGANIZACION PANAMERICANA DE LA SALUD (OPS)
PAN AMERICAN HEALTH ORGANIZATION (PAHO)
ORGANISATION PAN AMERICAINE DE LA SANTE (OPS)

D. JELLIFFE
Director, Caribbean Food and Nutrition Institute
Kingston, Jamaica

SECRETARIA PERMANENTE DEL TRATADO GENERAL DE INTEGRACION
ECONOMICA CENTROAMERICANA (SIECA)
PERMANENT SECRETARIAT OF THE GENERAL TREATY FOR CENTRAL
AMERICAN ECONOMIC INTEGRATION (SIECA)

L. GOMEZ GUERRERO
Jefe, Sección Agropecuaria
División del Desarrollo
Guatemala, C.A.

CARIBBEAN FREE TRADE ASSOCIATION (CARIFTA)

P.R. ARJOON
Economist, Commonwealth Caribbean Regional Secretariat
Georgetown, Guyana

**E. OBSERVADORES DE
ORGANIZACIONES NO
GUBERNAMENTALES**

**OBSERVERS FROM
NONGOVERNMENTAL
ORGANIZATIONS**

**OBSERVATEURS DES
ORGANISATIONS NON
GOUVERNEMENTALES**

ALIANZA COOPERATIVA INTERNACIONAL (ACI)
INTERNATIONAL CO-OPERATIVE ALLIANCE (ICA)
ALLIANCE COOPERATIVE INTERNATIONALE (ACI)

J.A. KIRLEW
Registrar of Cooperative Societies
Kingston, Jamaica

F. MESA DE LA CONFERENCIA
OFFICERS OF THE CONFERENCE
BUREAU DE LA CONFERENCE

Presidente de la Conferencia Chairman of the Conference Président de la Conférence	The Honourable J.P. Cyles (Jamaica)
Vicepresidentes Vice-Chairmen Vice-Présidents	Excmo. Sr. I.A. Pereira (Brasil) Excmo. Dr. Alfonso Lovo-Cordero (Nicaragua) Excmo. Sr. C. Frick-Davie (Uruguay)
Relator Rapporteur	R. Ghiglino (Perú)
Director General Adjunto de la FAO Deputy Director-General of FAO Directeur général adjoint de la FAO	O.V. Wells
Secretario Ejecutivo de la CEPAL Executive Secretary of ECLA Secrétaire Exécutif de CEPAL	C. Quintana
Subdirector General de la FAO Assistant Director-General of FAO Sous-Directeur général de la FAO	E. Glesinger
Subdirector General de la FAO Representante Regional para América Latina Assistant Director-General of FAO Regional Representative for Latin America Sous-Directeur général de la FAO Représentant Régional pour l'Amérique latine	J.F. Yriart
Secretario de la Conferencia Conference Secretary Secrétaire de la Conférence	J.J. Tauber
Oficiales encargados de la Conferencia Conference Officers Administrateurs chargés de la Conférence	A. Sole-Leris (FAO) J. Eyzaguirre (ECLA), Miss
Oficiales encargados del informe Report Officers Fonctionnaires chargés du rapport	A. Eulacio A. Alarcón

G. FUNCIONARIOS DE LA FAO
FAO STAFF
FONCTIONNAIRES DE LA FAO

SEDE DE LA FAO
FAO HEADQUARTERS
SIEGE DE LA FAO

O.V. Wells	Director General Adjunto Deputy Director General Directeur général adjoint
E. Glesinger	Subdirector General Assistant Director-General Sous-directeur général
M. Autret	Director, Dirección de Nutrición Director, Nutrition Division Directeur, Division de la Nutrition
I.H. Ergas	Director, Centro de Inversiones Director, Investment Centre Directeur, Centre d'Investissements
W.H. Pawley	Director de la Oficina Asesora de Políticas Director, Policy Advisory Bureau Directeur, Bureau des conseillers en matière de politiques
C.H. Weitz	Coordinador, Campaña Mundial contra el Hambre Co-ordinator, Freedom from Hunger Campaign Coordonnateur, Campagne mondiale contre la faim
T. Khagan	Director, Dirección de Información Director, Information Division Directeur, Division de l'Information
R. Aubrac	Asistente del Subdirector General (DD) e Inspector de Campo Assistant to ADG (DD) and Field Inspector Inspecteur des services et opérations extérieurs, DD
W.A. Lucas	Jefe, Servicio Regional para América Latina, Dirección de Servicios Regionales Chief, Latin America Service, Area Service Division Chef, Service régional pour l'Amérique latine, Division des Services Régionaux
C.H. Biass	Jefe, Sección de Interpretación, Dirección de Asuntos de la Conferencia, el Consejo y Protocolo Chief, Interpretation Section, Conference, Council and Protocol Affairs Division Chef, Section de l'Interprétation, Division de la Conférence, du Conseil et du Protocole
K.R. Ellinger	Jefe, Sección de Servicios de Mercadeo, Dirección de Instituciones Rurales Chief, Marketing Service Section, Rural Institutions Division Chef, Section de Service de commercialisation, Division des Institutions Rurales

- E. Fano
Oficial Técnico, Planificación del Aprovechamiento de Tierras y Administración de aguas
Dirección de Servicios Agrícolas
Technical Officer, Land Use Planning and Water Management, Agricultural Services Division
Fonctionnaire Technique, Planification de l'utilisation des terres et aménagement des eaux, Division des Services Agricoles
- J. Kassebaum
Jefe, Equipo de América Latina, Oficina Asesora de Políticas
Chief, Latin America Area Teams, Policy Advisory Bureau
Chef de l'équipe latino-américaine, Bureau des conseillers en matière de politiques
- C. Lafrance
Traductor, Sección de traducciones al francés
Dirección de Publicaciones
Translator, French Translation Section
Publications Division
Traducteur, Section française de traduction
Division de publications
- L. Moriones
Traductor, Sección de traducciones al español
Dirección de Publicaciones
Translator, Spanish Translation Section
Publications Division
Traducteur, Section espagnole de traduction
Division de publications
- B.L. Nestel
Asistente del Director (PIM), Dirección de Zootecnia y Sanidad Animal
Assistant to Director (IWP), Animal Production and Health Division
Adjoint au Sous-directeur (PIM), Division de la Production et de la Santé Animales
- J.P. O'Hagan
Jefe, Subdirección de Políticas y Desarrollo de Productos Básicos, Dirección de Productos Básicos y Comercio
Chief, Commodity Policy and Development Branch, Commodities and Trade Division
Chef de la Sous-division des politiques et du développement en matière de produits, Division de produits et du commerce
- A.J. Posada
Jefe, Subdirección de América Latina, Dirección de Análisis Económicos
Chief, Latin America Branch, Economic Analysis Division
Chef de la Sous-division de l'Amérique latine
Division de l'analyse économique
- W.W. Simons
Oficial de Enlace, Programa de Cooperación FAO/Industria
Liaison Officer, FAO/Industry Cooperative Programme
Chargé de liaison, Programme de Cooperation FAO/Industrie

- A. Sole-Leria**
Jefe, Subdirección de Conferencias
Dirección de Asuntos de la Conferencia, el Consejo
y Protocolo
Chief, Conference Operations Branch
Conference, Council and Protocol Affairs Division
Chef de la Sous-division des Conférences
Division de la Conférence, du Conseil et du Protocole
- J.J. Tauber**
Oficial de Programas, Servicio Regional para América
Latina, Dirección de Servicios Regionales
Area Service Officer, Latin America Area Service,
Area Service Division
Fonctionnaire chargé des programmes, Service régional
pour l'Amérique latine, Division des Services
Regionaux
- E. Thorrens**
Jefe de la Sección de traducciones al inglés
Dirección de Publicaciones
Chief, English Translation Section, Publications
Division
Chef de la Section anglaise de traduction
Division de publications
- J.C. Westoby**
Director Adjunto, Dirección de Montes e Industrias
Forestales
Deputy Director, Forestry and Forest Industries
Division
Sous-directeur de la Division des Forêts et Industries
forestières
- M. de la Fuente**
Secretaria (Oficial de documentos)
Secretary (Documents Officer)
Secrétaire (Fonctionnaire chargé des documents)
- A. Le Clainche-Bramucci**
Secretaria del Jefe de la Subdirección de Conferencias
Dirección de Asuntos de la Conferencia, el Consejo
y Protocolo
Secretary to the Chief, Conference Operations Branch
Conference, Council and Protocol Affairs Division
Secrétaire du Chef de la Sous-division des Conférences
Division de la Conférence, du Conseil et du Protocole
- C. Lobo-Checohi**
Secretaria, Oficina del Director General
Secretary, Office of the Director-General
Secrétaire, Cabinet du Directeur Général
- S. Occhipinti-Navarrete**
Secretaria del Oficial de Programas, Servicio
Regional para América Latina, Dirección de Servicios
Regionales
Secretary to the Area Service Officer, Latin America
Area Service, Area Service Division
Secrétaire du Fonctionnaire chargé des programmes,
Service régional pour l'Amérique latine, Division des
Services Regionaux

OFICINAS REGIONALES
REGIONAL OFFICES
BUREAUX REGIONAUX

- J.F. Yriart**
Subdirector General
Representante Regional para América Latina (LARO-Santiago)
Assistant Director-General
Regional Representative for Latin America
Sous-directeur général
Représentant régional pour l'Amérique latine
- P. Cochin**
Representante Regional Adjunto para América Latina
Oficial encargado de América Latina (LARO-Santiago)
Deputy Regional Representative for Latin America
Officer-in-Charge for Latin America
Représentant régional adjoint pour l'Amérique latine
Fonctionnaire chargé de liaison pour l'Amérique latine
- P. Accioly Borges**
Representante Regional Adjunto para América Latina,
Zona Oriental (Rio de Janeiro)
Deputy Regional Representative for Latin America,
Eastern Zone (Rio de Janeiro)
Représentant régional adjoint pour l'Amérique latine,
zone orientale (Rio de Janeiro)
- A. Alarcón**
Representante Regional Adjunto para América Latina,
Zona septentrional (México D.F.)
Deputy Regional Representative for Latin America,
Northern Zone (Mexico City)
Représentant Régional adjoint pour l'Amérique latine,
zone septentrionale (Mexico)
- I.W. Kelton**
Oficial encargado de la Zona del Caribe
Officer-in-Charge of FAO affairs in the Caribbean
Area
Fonctionnaire chargé de liaison pour la zone des
Caraïbes
- A. Saco**
Coordinador, Programa Cooperativo FAO/BID (Washington)
Coordinator, FAO/IDB Cooperative Programme (Washington)
Coordonnateur, Programme de Cooperation FAO/BID (Washington)
- A. Ortiz**
Asistente del Representante Regional para América
Latina (Washington)
Assistant to the Regional Representative for Latin
America (Washington)
Adjoint au Représentant régional pour l'Amérique
latine (Washington)
- J.B. Van As**
Jefe, Grupo Asesor de la FAO para la Integración
Económica Centroamericana - GAFICA (Guatemala)
Chief, FAO Advisory Group for Central American
Economic Integration - GAFICA (Guatemala)
Chef, Group Consultatif de la FAO pour l'intégration
économique de l'Amérique centrale - GAFICA (Guatemala)
- J. d'Alarção**
Oficial Regional de Pesca (LARO-Santiago)
Regional Fishery Officer
Spécialiste régional des pêches

M. de Castro Asistente Administrativo (LARO-Santiago)
Administrative Assistant
Assistant administratif

J. Eyzaguirre Oficial encargado de la Conferencia (CEPAL, Santiago)
Conference Officer (ECLA, Santiago)
Administrateur chargé de la Conférence (CEPAL,
Santiago)

A. Bulacio Asesor Regional en Reforma Agraria y Colonización
Dirección de Instituciones Rurales (LARO-Santiago)
Regional Adviser on Land Reform and Settlement
Rural Institutions Division
Fonctionnaire régional chargé de la réforme agraire
et de la colonisation des terres
Division des Institutions Rurales

C. Fornari Oficial Regional de Información (LARO-Rio de Janeiro)
Regional Information Officer
Fonctionnaire régional de l'information

G. Gómez Oficial de Enlace de la Campaña Mundial contra el
Hambre para América Latina (LARO-Santiago)
Liaison Officer for Latin America, Freedom-from-
Hunger Campaign
Fonctionnaire chargé de liaison pour l'Amérique
latine, Campagne mondiale contre la faim

P. Johnson Oficial de Información (NARO-Washington)
Information Officer
Fonctionnaire de l'information

F.J. Peritz Oficial Regional de Sanidad Animal (LARO-Santiago)
Regional Animal Health Officer
Fonctionnaire régional de la santé animale

S. Raisanen Jefe, Grupo Asesor FAO/CEPAL/UNIDO sobre Industrias
Forestales para América Latina (LARO-Santiago)
Chief, FAO/ECLA/UNIDO Forest Industries Advisory
Group for Latin America
Chef du Group consultatif FAO/CEPAL/ONUDI sur les
industries forestières pour l'Amérique latine

F. Recalde Oficial Regional de Nutrición (LARO-Santiago)
Regional Nutrition Officer
Nutritionniste régional

K. Takamiya Oficial Regional de Fomento de Aguas (LARO-Santiago)
Regional Water Development Officer
Fonctionnaire régional de la mise en valeur des eaux

H. Valdovinos Oficial Regional de Información (LARO-Santiago)
Regional Information Officer
Fonctionnaire régional de l'information

R. van Vaerenbergh Oficial de Zootecnia y Sanidad Animal (LARO-Santiago)
Animal Production and Health Officer
Fonctionnaire de la production et santé animales

E. Villegas Oficial de Información (LARO-México)
Information Officer
Fonctionnaire de l'information

B. Barrientos Secretaria (CEPAL, México)
Secretary (ECLA, Mexico)
Secrétaire (CEPAL, Mexico)

DIRECCION CONJUNTA DE AGRICULTURA FAO/CEPAL
JOINT AGRICULTURE DIVISION FAO/ECLA
DIVISION MIXTE DE L'AGRICULTURE CEPAL/FAO

J. Schatan Director
Director
Directeur

F.J. Fuenzalida Economista (CEPAL, Santiago)
Economist (ECLA, Santiago)
Economiste (CEPAL, Santiago)

C. Wirth Representante de la FAO ante ALALC (Montevideo)
FAO Representative to ALALC (Montevideo)
Représentant de la FAO auprès de l'ALALC (Montevideo)

